VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 10 FEVRIER 1914 NUMERO 39

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Télephones - - Garry 4264-4265

CHEZ LES ANGLICANS

L'évêque anglican de Zanzibar vient de débarquer à Londres. Son retour au foyer de l'anglicanisme ravive la crise qui depuis quelque temps travaille l'église anglicane. L'évêque d'Uganda a précédé celui de Zanzibar à Londres. Quand celui de Mombasa se sera présenté à l'archevêque anglican de Canterbury, nous assisterons au dénouement de la crise actuelle.

Il est difficile de prévoir quel il sera. Ce qui est certain, c'est que quelle que soit la décision des juges, elle aura une forte répercussion chez les Anglicans.

Le débat, dans ses grandes lignes, est assez facile à saisir.

En juin dernier, dans l'Afrique orientale, les pasteurs protestants, de toutes nuances, ont, afin de contrecarrer les progrès du catholicisme et lui tenir tête, décidé de se répartir entre eux les différents territoires à évangéliser. Puis, ils s'entendirent sur un ensemble de doctrines acceptable à tous. Et pour sceller la nouvelle alliance, deux évêques anglicans officièrent dans une église presbytérienne devant des luthériens, des baptistes, etc.

* * *

Cela se sut. Les protestations éclatèrent. L'évêque de Zanzibar en donna le signal dans une lettre. Profondément indigné de ce qu'il nomme l'hérésie des deux évêques anglicans qui ont consenti l'entente, il demande à l'archevêque de Canterbury de les condamner.

Comme cela arrive souvent, l'objet de la controverse s'est modifié, élargi. Elle n.a pas tardé à porter sur la doctrine même de l'église anglicane, dressant l'une contre l'autre, les deux grandes factions qui s'y partagent la faveur des anglicans; la Haute Eglise contre la Basse Eglise, la première réclamant des affinités avec le catholicisme et proclamant la nécessité d'un épiscopat, la seconde, s'orientant vers le presbytérianisme, dominée par la haine de Rome et un intransigeant calvinisme.

* * *

Dans le procès qui se plaide actuellement devant l'archevêque de Canterbury, sous les personnages des évêques de Zanzibar, d'Uganda et de Mombasa, c'est en réalité la Haute et la Basse Eglise qui sont aux prises. Et quel que soit le verdict, il ne manquera pas de provoquer un schisme considérable, dans un sens ou dans l'autre. Si la Haute Eglise triomphe, il est certain que la Basse Eglise effectuera en Angleterre avec les autres sectes protestantés, l'alliance qui semble déjà un fait accompli en Afrique. Si le chef spirituel de l'anglicanisme donne gain de cause à la Basse Eglise, une levée de boucliers se produira chez les tenants de la Haute Eglise et, comme ce fut le cas à chacune des crises qui secouèrent l'anglicanisme, bon nombre reviendront à la foi des aïeux.

Et ce résultat n'est pas pour déplaire aux catholiques.

LA CREATION

Voici qui éclaire d'un jour singulier cette "ténébreuse Eglise", ennemie de la lumière, des sciences et des arts.

Que de fois ne voit-on pas dans les colonnes de différents journaux, sur diverses brochures, des articles ou des écrits ayant pour but de porter le trouble et le désarroi dans les âmes. "La flèche" dont ces maladroits se servent pourrait très bien se retourner contre eux-mêmes. L'Eglise seule vraie dépositaire de la parole de Dieu n'a pas lieu de craindre la lumière. Elle l'établit toute grande, plus radieuse que le soleil. Nous sommes loin des luminions enfumés, avec lesquelles les savants modernes prétendent éclairer le monde.

Voici ce que dit Rohkbacher, dans son Histoire Universelle de l'Eglise Catholique, tome premier, au sujet de la création des mondes. Et voyons! comment la foi peut très bien s'allier à un ordre de choses pour lesquelles nous ne sommes pas il est vrai, très, très bien préparés, mais que plusieurs prétendent vouloir rendre subversif.

Mais tous ces globes qui composent l'univers sont-ils habités par des créatures intelligentes comme celui d'entre eux que nous appelons terre? D'abord, un sentiment commun aux docteurs de l'Eglise et aux anciens philosophes, c'est que Dieu gouverne le monde visible par le monde invisible, la nature ou création matérielle par la nature ou création spirituelle. (Summa S. th. 1, 9, 110, a. 1.) L'apôtre bien-aimé du Christ a vu un ange debout dans le soleil; il en a vu quatre autres aux quatre extrémités de la terre, ayant puissance sur les vents et les tempêtes. (Apoc., 19, 17. ibid., 7).

D'après cela, tout, dans la nature visible, depuis les révolutions des astres jusqu'aux merveilles de la végétation, serait produit et dirigé par ces ministres invisibles de la divine Providence.

Dans ce sens déjà tout l'univers est vivant comme une grande cité. Maintenant dans cette cité immense, y a-t-il encore d'autres quartiers que celui que nous appelons la terre, qui aient leurs propres habitants? Nous n'en savons rien; mais cela peut être. Il se peut que Dieu ait créé, peuplé de créatures intelligentes, d'autres planètes que la nôtre, pour le connaître, l'aimer, le servir et le posséder éternellement avec nous. Il se peut que nous soyons le dernier degré des intelligences créées, c'est peut-être pour cela que le Fils de Dieu, voulant s'abaisser le plus bas possible, est descendu sur la terre, s'est fait homme et non pas ange, non pas créature surhumaine. Le sang de la Croix, versé ici-bas, aura profité en même temps à ce qui est au-dessus. L'apôtre des nations, revenu du troisième ciel, semble nous le faire entendre. Il appuie jusqu'à deux fois sur cette pensée: que, comme tout a été créé dans le Fils, et ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre, il a plu au père de tout restaurer en lui, de tout réconcilier, de tout pacifier par son sang, et ce qui est sur la terre, et ce qui est dans les Cieux. (Eph., 1, 10. Coloss., 1, 16-20).

Lorrain.

AUX COMMUNES

Semaine assez terne mais qui pourrait bien faire place à une semaine d'âpres discussions. Car le gouvernement présentera aujourd'hui ou demain son projet de remaniement des collèges électoraux. Ce sera comme toujours la source de violentes récriminations de la part de l'opposition qui criera au scandale tandis que le gouvernement affirmera ferme et haut la pureté de ses intentions.

* * *

La question de l'entrée en franchise du blé américain et de l'ouverture du marché américain au grain canadien reviendra sur le tapis. On a discuté ce problème à un caucus de la droite. L'on assure que les députés conservateurs de l'Ouest provoqueront un autre débat.

La chambre vote des crédits et les salaires. Ce travail assez monotone n'a été interrompu que de maigres incidents. Ainsi M. Lemieux se plaint que les députés reçoivent à leur casier de la littérature obscène et dénonce une revue anti-catholique publiée à Ottawa par un prêtre apostat. Le président de la chambre promet d'y mettre ordre.

Les oppositionnistes recherchent des scandales. Ils semblent fourbir leurs armes pour les débats subséquents.

S'il faut en croire Dame Rumeur, l'estomac de nos représentants ne pourrait plus se contenter de l'indemnité actuelle. $2,500 ne les satisferaient plus. Cela équivaudrait à un grand sacrifice. Et l'on parle déjà de porter l'indemnité à $4,000 par année. Ce projet, dit-on, n'a aucune chance d'aboutir cette année. Soyons certains cependant que ministériels et oppositionnistes finiront par s'entendre.

La chambre, à sa séance de jeudi, discute plusieurs questions d'importance secondaire. Elle refuse d'approuver un député qui réclame la suppression des titres honorifiques. Le projet d'abolition de la peine de mort provoque une plus longue discussion mais subit le même sort que le précédent. Quelques députés se sont prononcé contre la peine de mort. M. Foster a fait une longue et vigoureuse défense du système actuel.

Les dernières séances de la semaine ont été très ternes et sans la moindre importance.

CE QUE FONT NOS DEPUTES

Lundi, après-midi, 2 février.—Après un débat de trois heures, la chambre, à une majorité de onze voix, a adopté en seconde lecture le projet de remaniement des collèges électoraux soumis la semaine dernière par le premier ministre. Comme on devait s'y attendre, ce fut l'occasion d'un débat animé et de virulentes critiques du projet ministériel. Dix députés dont trois ministériels prirent part à ce débat.

Les griefs de l'opposition peuvent se résumer ainsi: le gouvernement craint beaucoup certains députés libéraux et ce lui serait grande douceur que de s'en débarrasser. Dans ce but, il a trituré de la façon la plus fantaisiste les collèges électoraux, donnant à certaines régions plus de représentants qu'elles n'en ont droit et refusant à d'autres une légitime représentation à la législature. C'est dans Winnipeg, Lakeside, Deloraine, Avondale, Brandon Sud, Morden et Rhineland et le nord de la province que le gouvernement aurait commis la plupart de ces méfaits.

Sir Roblin et M. Taylor ont défendu le projet ministériel. Le remaniement de la carte électorale est empreint de la plus profonde justice. C'est une mesure juste, équitable et qui tient compte des droits de l'opposition. La conduite du ministère n'est en aucune façon inspirée par une pensée de vengeance, par le désir de se défaire de quelques oppositionnistes encombrants. De nombreux précédents justifient les changements faits à la carte électorale.

* * *

Mardi, 3 février.—Les femmes auront-elles le droit de vote aux prochaines élections municipales? Deviendront-elles des "citoyennes conscientes"?

L'attitude du premier ministre ne laissait place à aucun doute. Quelques jours auparavant, recevant une délégation de plusieurs centaines de suffragettes et d'hommes-suffragettes, Sir Roblin s'était nettement déclaré contre le suffrage féminin. L'accorder, ce serait reculer. Ce fut un échec dans les états de la république américaine qui l'adoptèrent. Qu'y gagnerait la femme actuellement? L'exemple des suffragettes anglaises ne lui dit rien qui vaille. Il demande à ses partisans de rejeter la motion de l'opposition en faveur du suffrage féminin. Aux yeux de la gauche, les femmes, armées du droit de vote, pourraient améliorer la politique. Elles deviendraient le salut de la nation.

Par un vote de parti, 23 contre 12, la chambre s'est rendue à la demande du premier ministre. Mesdames les suffragettes ne pourront aux prochaines élections déposer leur bulletin dans l'urne électorale.

Le sort des clubs de nuit occupe de nouveau l'attention de nos législateurs. Ce sont les autres du vice; la jeunesse y fait l'apprentissage de la débauche, s'y entraine à la pire inconduite et y voit sombrer son avenir. M. Ferguson, conservateur, demande à la législature de supprimer tous les permis et de n'autoriser la vente de liqueurs enivrantes que de midi à deux heures et de six heures à huit heures de l'après-midi. Encore, cette vente de liqueurs enivrantes devra-t-elle s'accompagner de celle d'un repas.

L'honorable Howden, procureur-général, ne voit pas d'un bon oeil la réforme que propose M. Ferguson. Les clubs sont et demeureront. C'est une nécessité sociale. M. Howden rédige actuellement un projet de loi qui rémédiera à tous les maux dont on se plaint actuellement. M. Ferguson lui ferait grand plaisir en consentant à retirer sa motion. C'est un coeur impitoyable et il refuse d'entendre la supplication du procureur-général. Et ce dernier se voit dans l'obligation de proposer l'ajournement du débat.

M. Johnson se jette immédiatement à la tête du procureur-général. Lui, aussi, a une dent contre les clubs de nuit. Ils violent la loi, bafouent les bonnes moeurs, vendent des liqueurs enivrantes jour et nuit. Qu'ils meurent!

Après quelques passes d'armes et quelques prises de bec entre députés de la droite et de la gauche, M. Howden propose, comme pour la motion Ferguson, l'ajournement du débat.

* * *

Mercredi, 4 février.—La chambre ajourne en signe de respect pour la mémoire de M. John Thompson, député de Minnedosa, décédé mardi après une courte maladie. Sir Roblin et le chef de l'opposition M. Norris, font sobrement l'éloge du défunt.

* * *

Jeudi, 5 février.—Journée importante, surtout pour les catholiques, car on y reprend le débat sur la motion de M. Johnson, demandant le rappel des amendements Coldwell.

M. Coldwell propose que le bill de M. Johnson ne soit pas lu une seconde fois et que la chambre vote son renvoi à six mois. En d'autres termes, que la chambre l'étrangle et l'envoie au cimetière.

M. Coldwell cite le texte de ses amendements. Il est clair, explicite, aisé à comprendre. Personne ne s'y peut tromper. M. Coldwell s'en tient aux explications qu'il donna lors de la discussion de ses amendements en comité et de leur adoption par la chambre. Ces amendements ne détruisent en aucune manière notre système actuel d'écoles nationales. Là-dessus pas le moindre doute.

M. Molloy, de l'opposition, vote avec le gouvernement.

* * *

Sir Roblin a offert de nommer une commission d'enquête dont le gouvernement défraierait les dépenses si quelque député voulait porter une accusation spécifique contre l'un quelconque des fameux clubs de nuit.

M. Hart Green a annoncé que mardi prochain, il demandera la nomination d'une commission royale pour s'enquérir de la tenue de ces clubs et savoir enfin ce qui s'y passe. Les motions Ferguson et Johnson réclamant la disparition des clubs de nuit ont toutes été défaites par une forte majorité. Le projet du gouvernement rémédierait à tout le mal dont on se plaint.

* * *

Vendredi, 6.—M. Taylor présente un projet de loi à l'effet de rendre impossible l'annulation d'un verdict en faveur de la prohibition pour erreurs techniques. Ce projet est adopté en seconde lecture.

La discussion des estimés budgétaires a de nouveau provoqué un long discours de la part de M. Johnson. L'élection de Gimli le préoccupe beaucoup. Tout l'électorat de ce comté se serait vendu. M. Johnson lit une longue liste spécifiant les actes de corruption commis et les noms de ceux qui s'en sont rendus coupables. Il veut savoir ce que le gouvernement se propose de faire.

M. Steel ne croit pas un mot de ce qu'affirme M. Johnson. Il célèbre le rapport financier du gardien des finances de la province.

A M. Hart Green le procureur général a déclaré que rien n'avait encore été fait au sujet de la récompense promise par le gouvernement pour la capture de Krafchenko. Il a cependant appris par les journaux qu'on se proposait de la réclamer.

APOSTASIE DE L'ABBE LEMIRE

Nos lecteurs savent par les dernières nouvelles de France que l'abbé Lemire, le seul prêtre député au parlement français, a été sommé à la suite d'une décision de Rome de décliner toute offre de candidature et de quitter la vie politique. Beaucoup espéraient qu'acculé au pied du mur, l'abbé Lemire s'inclinerait devant l'autorité religieuse et mettrait fin au scandale que constitue sa conduite depuis tant d'années. Ce fut vainement. Le malheureux abbé a fait le saut: il passe à l'ennemi. Et comme dans le cas de la plupart de ses prédécesseurs qui ont déchiré le pacte consenti pour l'éternité lors de leur ordination, c'est l'orgueil qui a été au fond de leur conduite, de toutes leurs révoltes contre l'Eglise.

La Croix, de Paris, a publié, le 15 janvier, un article bien significatif sur ce pauvre abbé Lemire. C'est intitulé "Le malheureux!"

Il n'y a plus l'illusion à se faire, dit-elle: le pauvre abbé Lemire est un homme à la mer.

Ceux qui espéraient encore en lui, qui faisaient fonds malgré tout sur l'esprit de foi et de bon sens flamand qu'ils lui prêtaient, ont été moins clairvoyants que les sectaires du "bloc" laïque.

Ces derniers ont vu nettement la ténuité de la fragilité des liens qui le rattachaient encore au devoir et à la discipline sacerdotale, et ils ont résolu de briser ces derniers liens par un coup d'audace: ils se sont donné le mot d'ordre et ils ont élu le malheureux prêtre vice-président de la Chambre des députés.

Et lui, l'aveugle ou le complice, a accepté. Il a mis ses mains dans ces mains traîtresses. Il est leur prisonnier. Et, entre lui et nous, entre lui et son sacerdoce éternel, il y a désormais l'abîme d'une implicite mais réelle apostasie.

L'Eglise lui fut bonne cependant. Elle l'a tiré de son humble origine rustique, elle l'a élevé, elle l'a instruit, elle l'a honoré de la dignité incomparable du sacerdoce: il est l'oeuvre de ses mains maternelles et il lui doit tout.

Et lui, dans la plénitude de la maturité, en pleine connaissance de cause et en pleine conscience de ses engagements, a promis solennellement, au pied des autels, obéissance au pontife qui venait de l'oindre pour l'éternité.

Il était un prêtre fervent pieux, zélé, trop enclin seulement à accueillir l'éloge, à le rechercher et à s'en griser, si grossier et si outré qu'il fut.

Et on le loua trop, plus qu'il ne méritait, plus qu'il ne convenait surtout. Il avait, en Flandre, une cour d'admirateurs qui lui donnaient et partageaient l'illusion qu'il était appelé à de grandes choses.

Sur leurs instances, et contre le gré sinon contre la défense de son archevêque, il se présenta à la députation. Il fut élu, toujours réélu depuis vingt ans.

Il s'occupait d'oeuvres sociales il avait le don de la parole qui va au coeur des humbles. Il pouvait faire beaucoup de bien. Mais il eût dû, pour cela, se limiter à ce domaine, et s'y garder d'exagérations et de déviations.

Or, la doctrine lui manquait. Imbu des idées libérales et de aux principes quatre-vingt-neufistes, il esquissa d'abord, puis accentua une distinction impossible et erronée entre l'homme politique et le prêtre. Et, peu à peu le religieux se ressentirent de ce il devint moins prêtre et plus politicien.

Ses interventions sur le domaine dédoublement factice. Il en vint à émettre des propositions fausses, à se livrer à des sorties qui, en 1901 déjà, lui attirèrent un jour cette interruption indignée du comte de Mun: "Vous n'avez pas le droit de parler ainsi!"

Et il reparla ainsi, plusieurs fois, lors de la loi de Séparation et surtout après.

Chose pénible à dire, parce qu'elle donne de son caractère une idée fâcheuse: plus l'Eglise était persécutée, plus s'avançait la besogne de persécution et de spoliation, et plus Lemire tournait le dos à l'Eglise et se faisait aimable pour ses pires ennemis.

Quand elle fut la grande spoliée, elle devint, de la part de Lemire, la grande délaissée.

C'est ainsi qu'il traita sa Mère, la Mère de son âme et de son sacerdoce!

Et celle-ci fut bonne et patiente pour le fils qui se fourvoyait. Elle l'avertit amicalement, maternellement. Elle le reprit, par la voix de son archevêque, avec des accents douloureux, attristés plus qu'irrités.

On ne lui reprochait pas ses opinions politiques: l'Eglise reconnaît à tous le droit et la liberté d'être républicain ou royaliste.

On ne lui reprochait pas davantage d'être "social", d'être l'ami des humbles et d'aller au peuple: car ce reproche, des milliers d'autres prêtres le mériteraient autant et plus que M. Lemire, encore qu'ils n'en retirent ni la gloriole ni les fruits de popularité que M. Lemire est, loin de dédaigner.

Ce qu'on lui reprochait c'était, outre des audaces et des erreurs doctrinales manifestes et publiquement commises, outre des sorties pénibles à entendre des lèvres sacerdotales, une promiscuité assidue et des compromissions publiquement affichées avec les ennemis déclarés de la foi et de l'Eglise.

Jésus-Christ a dit: "Celui qui n'est pas avec moi est contre moi." Or, M. Lemire, à la Chambre, partout, sans utilité, sans nécessité imposée par ses fonctions de député, se montrait et camaradait avec les blasphémateurs avérés de Jésus-Christ, avec ceux dont les votes ont fait des excommuniés notoires.

Et dans sa circonscription, dans cette bonne Flandre catholique qui le nommait et le renommait parce que prêtre, on l'a vu promener et exhiber partout de ces hommes, pécheurs publics et ennemis de Jésus-Christ.

En face d'églises dont les portes sont encore témoins, par leurs stigmates, des sacrilèges coups de force des inventaires, on le voyait monter sur des tréteaux avec des hommes qui ont décrété ou approuvé par leurs votes ces attentats contre la maison de Dieu. Et c'étaient là les bons apôtres du lemirisme qui venaient enseigner aux populations catholiques des Flandres le devoir politique de ces catholiques.

Et M. Lemire couvrait ces prêches laïques des plis de sa soutane.

Si bien qu'autour de lui s'est fait le ralliement de toute la lie des populations flamandes. Tout ce qui est contre le curé et la religion est pour Lemire: "Vive Lemire! A bas la calotte!" voilà ce qu'on a entendu dans nos bons villages de Flandre.

En sorte que le parti lemiriste, en Flandre, se compose des pires éléments antireligieux avec une poignée de catholiques sincères, mais que M. Lemire a séduits, endoctrinés, exaltés et comme ensorcelés par son prestige et par son verbe.

Les premiers avertissements de Mgr Charost furent, comme ceux de Mgr Delamaire, paternels autant que dédaignés. Au droit incontestable que la loi canonique accorde maintenant à l'évêque d'interdire une candidature ecclésiastique, M. Lemire s'est obstiné à opposer une prétendue exception viagère datant de 1906. Rome a eu beau répondre que la loi canonique n'admet aucune exception, M. Lemire s'est opiniâtré à leurrer ses partisans en maintenant sa prétention.

Enfin, l'heure était venue des mises en demeure catégoriques. Elles furent faites samedi: le dernier délai accordé pour la soumission expire ce jendi même.

Mais le prêtre rebelle n'a pas voulu laisser à personne l'espoir d'une soumission. Dès samedi, dans une réunion de ses partisans et jusque sur la voie publique, il a fait entendre son *non serviam.*

Il l'a répété lundi, en annonçant que le lendemain, mardi, il dirait sa dernière messe à Saint-Eloi, sa paroisse.

Pour plus de clarté, il a déclaré: je rendrai à l'Eglise les pouvoirs que je tiens d'elle.

C'en était assez pour que le "bloc" laïque lui fît confiance. C'était même l'occasion de faire une savoureuse manifestation antireligieuse. Et, nouvel abbé Grégoire, l'abbé Lemire a été proclamé digne de présider le ramas de néo-jacobins qui mène au Parlement français la guerre à l'Eglise. Mis sur le même pied que le F∴ Augagneur, il lui a été préféré, si bien qu'on ne distingue pas bien lequel des deux est Barabbas!

Sans espoir en lui, mais avec confiance en Dieu, en sa toute-puissance et en sa miséricorde, nous prions, nous continuerons de prier et demandons des prières pour le malheureux égaré. Souhaitons qu'il soit seulement fourvoyé et qu'une lumière victorieuse lui vienne bientôt d'en-haut pour lui montrer le chemin qui ne peut plus être pour lui que celui de la retraite et du repentir.

Cyr.

LA MUSIQUE ET LES MUSICIENS

Si vous mettez l'enfant au piano, qu'il n'apprenne pour débuter à se servir que de la clef de sol; ce qu'il faut craindre dans ses premières études, c'est le dégoût causé par la difficulté et l'aridité des exercices. On se trouvera bien de faire apprendre pour les deux mains les mêmes mélodies populaires que l'enfant a eu tant de plaisir à chanter.

De plus, il est nécessaire de morceler, de bien couper le temps du travail: faire alterner, par exemple, un quart d'heure de piano avec un quart d'ueure consacré à l'étude du solfège ou du chant.

Plus tard, l'enfant prenant goût à son travail, on pourra donner le même temps à l'étude des gammes les plus simples, et l'on abordera le déchiffrage d'une "Recréation écrite également pour les deux mains en clef de sol.

Cet excellent procédé permettant d'obtenir l'exécution de (petits morceaux) et de (courtes études) sans exiger des efforts trop soutenus de la part du petit élève, donnera des résultats rapides et évitera l'ennui et le dégoût du travail.

A ce point de ses études seulement, on commencera à expliquer à l'enfant la théorie de la musique, théorie des plus rudimentaires, et en prenant toujours pour point de départ les éléments mis en oeuvre, l'enfant trouvant facilement par le raisonnement le pourquoi de ce qu'il a déjà pratiqué.

Si vous mettez l'enfant au violon, il éprouvera au premier abord une impression de difficulté un peu plus grande parce qu'il aura à produire lui-même les sons et, pour cela, il ne lui suffira pas de frapper sur un touche.

La besogne sera donc un peu plus aride pour les débuts et il ne pourra reproduire aussi vite ni aussi facilement que sur le piano les mélodies populaires qu'il aura appris à chanter précédemment, mais, un peu plus tard, il découvrira que la mélodie qu'il obtient est plus complète, le son étant beaucoup plus soutenu et sa petite âme musicale trouvera une inspiration beaucoup plus grande à faire chanter son violon qu'il ne le pourrait faire avec aucun piano.

Le violon parle, vibre, pleure sous les doigts de son maître et est certainement le Roi des Instruments.

Son étude demande évidemment des soins plus spéciaux et plus grands. La tenue seule de l'instrument est une difficulté, mais les résultats sont dignes du travail si la maman prend à coeur de surveiller son enfant et le faire étudier attentivement et intelligemment quoique sans le surmener ni le fatiguer, toutefois.

Tels sont les moyens les plus simples de faire débuter un petit enfant dans l'étude de la musique; ils sont les mêmes pour tous, l'organisation seule de chacun déterminera la rapidité plus ou moins grande des progrès. Plus tard nous expliquerons comment on peut parfaire une éducation musicale, en se donnant pour but, non de faire des compositeurs ou des virtuoses, mais simplement des amateurs au goût sûr et éclairé et dont les jouissances artistiques seront décuplées du fait même de l'éducation qu'ils auront reçue.

Robert Gens,
Professeur de Violon,
Saint-Boniface.

ON INAUGURE AUJOURD'HUI DANS TOUT LE PAYS LE SYSTEME DES COLIS POSTAUX

Comment expédier des colis par la poste. Quel tarif sera en vigueur. Détails complets et tableau du tarif.

Les objets qui peuvent être acceptés au tarif des colis postaux comprenent les produits de la ferme et des manufactures, les marchandises de toutes sortes, telles que merceries, épiceries, ferronneries, confiseries, papeterie et librairie (y compris les registres, etc.) graines, boutures, bulbes, racines, plantes de serre, scions ou greffes, et tous autres objets, à part de ceux compris dans la première classe, et dont la transmission par la poste n'est pas interdite d'après les règlements généraux à ce sujet.

Les colis contenant des objets de la troisième classe peuvent être transmis au tarif applicable aux colis postaux ou à celui de la troisième classe, au choix de l'expéditeur.

La transmission des colis contenant des boissons enivrantes ou des matières explosives est expressément défendue.

L'affranchissement des colis postaux doit tre payé au moyen de timbres-poste placés sur les colis.

Un colis postal insuffisamment affranchi est expédié à destination sujet au paiement, au moment de la distribution, du double de l'insuffisance d'affranchissement pourvu que l'affranchissement payé s'élève au moins à un cent. Après que le supplément d'affranchissement dû sur un colis postal insuffisamment affranchi aura été perçu du destinataire le maître de poste, apposera des timbres d'insuffisance d'affranchissement (Postage due stamps) sur le colis et les oblitérera.

Les colis postaux non affranchis seront envoyés au Bureau Succursale des Rebuts.

La franchise de port ne s'applique pas aux colis postaux.

Un colis postal peut être assuré en Canada jusqu'à concurrence de $25.00, ou pour la valeur réelle du contenu lorsqu'elle n'atteint pas cette somme, moyennant paiement, au moyen de timbres-poste, d'un droit d'assurance de 5 cents; et jusqu'à concurrence de $50.00 ou pour la valeur réelle du contenu, lorsqu'elle n'atteint pas cette somme: dans ce cas le droit à payer, au moyen de timbres-poste est de 10 cents. Ce droit d'assurance doit être payé d'avance, en outre de l'affranchissement ordinaire, au moyen de timbres-poste que l'expéditeur collera sur l'enveloppe du colis.

Un colis destiné à être assuré ne doit pas être jeté dans une boite aux lettres. Le mot "Assuré" doit être écrit sur l'enveloppe, avec mention du droit d'assurance payé par l'envoyeur, ainsi qu'il suit "Assuré—10 cents," et il doit être remis au bureau de poste ou au courrier rural. L'on doit obtenir un certificat du dépôt au bureau de poste ou de la remise au courrier rural donnant reçu du droit d'assurance qui a été payé.

L'obligation d'enpaqueter convenablement un colis qui doit être assuré incombe à l'expéditeur, l'administration des postes n'assumant aucune responsabilité dans le cas de perte résultant de défectuosités qui n'auraient pas été remarquées au moment du dépôt à la poste.

Une indemnité sera payée au destinataire, ou, à la demande du destinataire, à l'expéditeur, pourvu qu'une réclamation ait été faite au Département avant l'expiration d'une année à partir de la daté du dépôt à la poste et sur réception de déclarations assermentées faites par les personnes interressées.

Les colis doivent être emballés de manière à ce que le contenu puisse être facilement examiné.

Il serait bon que l'adresse de l'expéditeur fût indiquée soit à l'intérieur du colis soit sur l'enveloppe. Cette adresse doit être complètement séparée de l'adresse du colis.

Le maximum d'un poids de colis postal est fixé à onze livres, et celui de la dimension à trente pouces de longueur, par un pied de largeur ou d'épaisseur; mais l'on acceptera des colis ayant trois pieds et six pouces de longueur pourvu que la longueur et l'épaisseur réunies n'excèdent pas six pieds. Par exemple, un colis ayant trois pieds et six pouces de longueur peut mesurer deux pieds et six pouces de circonférence dans la partie la plus épaisse; un colis qui est court peut être épais, ainsi un colis dont la longueur n'excède pas trois pieds, peut avoir trois pieds de circonférence.

Lorsque cela est possible, les colis postaux doivent être expédiés dans des enveloppes ouvertes aux deux bouts, et de manière a ce qu'ils puissent être facilement examinés. La farine, les médicaments et autres articles semblables qui ne peuvent être envoyés dans des enveloppes de ce genre—mais ces articles seulement—peuvent être renfermés dans des boites ou dans des sacs de toile ou d'autre matériel solide, et ces boîtes ou ces sacs doivent être fermés de manière à ce qu'on puisse les ouvrir facilement afin de permettre aux employés des postes de s'assurer rapidement de la nature du contenu. Si l'on emploie des sacs ou des enveloppes en papier pour expédier de la farine ou quelque chose de semblable, ils doivent être de qualité et de force supérieure afin de résister au frottement et à la pression dans les sacs de dépêches et d'empêcher la perte du contenu.

Tout article destiné à l'usage ou à la consommation, transmissible par la poste, contenu dans la boîte originelle, n'ayant pas été ouverte, et ayant une étiquette descriptive convenable peut être expédié par colis postal, quoique la boite en fer-blanc, ou autre, dans laquelle il est renfermé ne puisse être ouverte au cours de la transmission par la poste, s'il est déposé à la poste par des persounes connues comme manufacturant ou vendant l'article en question et qui garantissent que le contenu est tel que décrit sur l'étiquette.

Un colis peut contenir des factures et des comptes, pourvu qu'ils se rapportent exclusivement à son contenu; il est aussi permis d'y renfermer une carte ou un morceau de papier indiquant brièvement la manière de reconnaître l'article ou les articles contenus dans le colis. L'on doit avoir bien soin de ne pas abuser de ce privilège en convertissant en correspondance ces notes ou ces marques qui sont destinées seulement à faciliter les affaires entre l'expéditeur et le destinataire. Un colis contenant une lettre, ou aucune écriture destinée à servir de lettre, dans le sens ordinaire du mot, sera passible du tarif des lettres.

Les colis postaux contenant quelque chose d'une nature fragile doivent porter l'indication "Fragile—avec soin"—et les colis contenant des objets sujet à détérioration tels que le poisson, les fruits, la viande, etc., doivent être marqués "sujet à détérioration". Les colis envoyés par la poste doivent dans tous les cas être solidement et fortement empaquetés, de manière à empêcher que le contenu se perde ou se détériore, ou que les dépêches soient endommagées. Le Département désire coopérer avec le public, afin de porter une attention spéciale à la question importante de l'empaquetage particulièrement et ce qui a trait aux colis contenant des objets d'une nature fragile ou sujets à détérioration ou qui pourraient détruire ou endommager les autres objets contenus dans les sacs dans lesquels ils sont expédiés. Afin de prendre toutes les précautions nécessaires à ce sujet l'on conseille aux personnes qui désirent transmettre des articles par la poste aux colis de consulter le maître de poste au sujet de la manière d'empaquetter, dans tous les cas.

Comme la transmission saine et sauve des oeufs est une question qui présente quelque difficulté l'on recommande aux expéditeurs de les empaqueter de la manière suivante: Prenez une boite en bois, ou en papier mâché ou en tout autre matériel solide, ayant un couvercle bien ajusté et formant hermétiquement: enveloppez chaque oeuf séparément dans un morceau de journal ou de papier pour le garantir, placez les oeufs sur le bout, et remplissez les vides qui se trouvent dans la boîte au moyen de journaux, de papier, etc., de manière à empêcher les oeufs de frapper l'un contre l'autre ou contre les côtés le haut ou le fond de la boite. Ecrivez sur le colis le mot "Oeufs", d'une manière bien visible.

Les marchandises qui seraient sujettes à se corrompre durant l'espace de temps nécessaire au transport et à la distribution ne doivent pas être envoyés par colis postal.

TARIF QUI SERA EN VIGUEUR AU MANITOBA POUR L'EXPEDITION DES COLIS POSTAUX

On inaugure aujourd'hui au Canada le système des colis postaux. C'est surtout à la campagne qu'on en retirera le plus de bénéfices.

Dans la province du Manitoba le tarif suivant sera en vigueur:

POUR—	1lb.	2lb.	3lb.	4lb.	5lb.	6lb.	7lb.	8lb.	9lb.	10lb	11lb.
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Tout bureau de poste dans un rayon de 20 milles, y compris le bureau d'expédition	.05	.06	.07	.08	.10	.12	.14	.16	.18	.20	.22
Tout bureau éloigné de plus de 20 milles, mais dans la province du Manitoba	.10	.14	.18	.22	.26	.30	.34	.38	.42	.46	.50
Tout bureau dans Ontario ou la Saskatchewan	.10	.16	.22	.28	.34	.40	.46	.52	.58	.64	.70
Tout bureau dans Quebec ou l'Alberta	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Tout bureau dans les Provinces Maritimes ou la Colombie Anglaise	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14

Ce tarif vaut pour tous les cas où la zone s'étend dans la province contigue.

LES PROTESTANTS RENDENT HOMMAGE A L'EGLISE CATHOLIQUE

Ministres anglicans ou protestants et hommes politiques témoignent de la grande mission de l'Eglise catholique.

I—*Ministres anglicans ou protestants*

M. C. Sylvestre Horne, un des plus notables non-conformistes de Londres, recteur de Whitefield's Church, Tottenham Rod, lequel se vante d'être un "radical impénitent et l'avocat du puritanisme moderne", prit, il y a deux ans, la parole à un lunch donné en son honneur par les représentants de dix-neuf groupements religieux de New-York. L'impuissance des diverses Eglises, tel fut son thème principal. Voici, d'après le *New-York Times*, les plus saillantes de ses idées: "A Londres, dans mon voisinage, le premier venu saura très bien où sont le *Nightingale*, le *Bush* ou le *Red Lion;* il sera en mesure de vous indiquer un *Music Hall;* mais il sera incapable de vous dire où se trouve mon église. Il en est ainsi partout ailleurs. Pourquoi? Parce que nous avons peur d'agir, de nous mettre en avant. Nous ne voulons pas provoquer la moindre discussion. Tout cela, c'est purement et simplement de l'indifférence. La religion est devenue insipide. Il existe deux textes, que je ne me lasserai jamais de citer. L'un est celui-ci: *Vous êtes le sel de la terre*. L'autre est celui où la foi est comparée au grain de sénevé. Le sel et la moutarde: deux choses, dont l'Eglise manque totalement de nos jours et dont le monde a besoin plus que tout le reste. Nous sommes tombés dans un véritable gouffre; or, entre un gouffre et un tombeau, il n'y a de différence que le plus ou moins de profondeur. Je suis d'accord avec Marc Pattison pour affirmer que, dans Calvin, le moins important, ç'a été la doctrine; le principal de son oeuvre a été la discipline sévère, qu'il mit en vigueur à Genève. Il pensait que l'Eglise est le suprême arbitre de toutes les choses humaines et que tout ici-bas doit converger vers elle. Si l'Eglise **ne prend pas la direction de l'humanité, ainsi que de toutes réformes politiques et sociales, d'autres se mettront à la tête du mouvement.** *L'Eglise de Rome a eu raison de viser à l'hégémonie universelle.* Bien que, pour atteindre ce but, elle ait eu recours à des moyens selon moi injustes et peu honorables, *le glorieux idéal qu'elle poursuivait était le vrai,* et toutes les Eglises doivent y tendre."

* * *

L'année dernière, la *Christian Commonwealth* publiait une interview du ministre Campbell, de City Temple, au sujet des impressions qu'il avait rapportées d'un récent voyage aux Etats-Unis. Interrogé sur ce qui l'avait frappé en ce qui concerne la vie religieuse en Amérique, il fit une réponse des plus surprenantes: "Ce que j'ai constaté de plus saillant, là-bas, dit-il, *c'est le prodigieux accroissement d'influence de l'Eglise catholique romaine* depuis mon dernier voyage aux Etats-Unis, il y a neuf ans. La presse parle avec plus de respect de l'Eglise catholique que de la religion protestante. *Boston, jadis la citadelle du puritanisme, est maintenant sous la domination du catholicisme.* Dans la journée annuelle d'action de grâces, le *président des Etats-Unis*, bien que non-catholique, *est allé assister à la messe à la cathédrale catholique.* Il est des protestants qui attribuent ces progrès du catholicisme aux immigrations continuelles. Mais un évêque catholique romain m'a assuré qu'ils étaient dus aussi aux conversions sur place."

* * *

Voici un autre hommage, rendu l'année dernière à Newark (New-Jersey, Etats-Unis) par M. Henri R. Rose, pasteur de l'église protestante du Rédempteur à la grandeur de l'Eglise catholique: "Un fait des plus significatifs, a-t-il dit, c'est la concession de deux nouveaux cardinaux à l'Eglise catholique d'Amérique. Le Vatican n'accorde jamais le chapeau rouge à des contrées non-catholiques que lorsque le catholicisme a pris dans ces pays-là des proportions qui méritent ce suprême honneur. Or, peu à peu, à travers nombre d'années de suspicion, d'hostilité, d'opposition, de frayeurs, et dans le pays naturellement le plus rebelle au catholicisme, l'Eglise catholique d'Amérique a toujours été en se développant au point qu'aujourd'hui elle compte parmi nous 12 millions de fidèles et est devenue l'une des communions les plus puissantes et les plus florissantes de notre démocratie. Tandis que des Eglises protestantes nous arrive l'aveu de diminution d'influence, de présence aux offices et de ressources pécuniaires, l'écho ne nous apporte rien de semblable en ce qui concerne l'Eglise catholique. Pourquoi cette Eglise est-elle aussi florissante parmi nous? Et quels enseignements se dégagent de ses succès pour l'Eglise protestante?

"La première leçon, c'est celle du loyalisme religieux. C'est là une des raisons principales de l'implantation et des progrès du catholicisme sur notre sol. Il n'y a pas au monde de société religieuse dont les membres soient aussi fidèles envers leur Eglise que les catholiques romains. Pour n'importe quel catholique, l'Eglise passe avant tout; il la met au-dessus de tout ici-bas. Le catholique traite l'édifice matériel de son église comme une chose sacrée. Jamais il n'omet d'assister à la messe, quand la santé corporelle lui permet de s'y rendre. En un mot, il obéit à son Eglise parce qu'il l'aime.

"Un autre motif du puissant ascendant de l'Eglise catholique sur ses adhérents, c'est qu'elle entreprend leur instruction religieuse dès l'enfance. Cette sage Eglise regarde comme un devoir capital l'éducation de la jeunesse: l'étude de la religion occupe le premier rang dans ses écoles comme au catéchisme du dimanche. Voilà ce que le protestantisme devrait imiter. Tous les parents protestants devraient apprendre des parents catholiques à tenir à ce que leurs enfants assistent aussi régulièrement aux instructions du dimanche qu'aux classes de l'école et y viennent vraiment préparés.

"Mais le principal motif des succès du catholicisme, c'est l'admirable unité de cette Eglise. Sa puissante structure l'a fait triompher de toutes les oppositions et l'a mise à même de marcher toujours sans défaillance vers son but."

* * *

Pendans la discussion, à la Chambre des Lords, du Bill de "Déstablissement" de l'Eglise anglicane pour le pays de Galles, l'évêque (anglican) d'Oxford a prononcé un remarquable discours. Ce qui fait pour nous l'intérêt principal de ce morceau oratoire, ce sont plusieurs allusions à l'Eglise catholique. Après avoir dit qu'elle est par excellence l'Eglise des pauvres, il s'exprima en ces termes au sujet des événements de ces dernières années dans l'Eglise de France: *Je ne connais rien en Europe, à l'heure qu'il est, qui me captive autant que la merveilleuse renaissance religieuse, que nous voyons se produire actuellement dans l'Eglise de France. L'Eglise de France est en train de poursuivre sa prétention d'être l'Eglise du peuple d'une façon vraiment surprenante. L'Eglise de France vient de passer par une formidable crise de* "Déstablissement" *et de spoliations. Or, en cette circonstance, nous avons admiré la noble fidélité avec laquelle elle a maintenu ses principes et formulé ses revendications spirituelles, tandis qu'elle affichait une héroïque indifférence pour les avantages temporels et les ressources pécuniaires. Tout cela m'a semblé merveilleux. J'ai suivi ces événements avec une profonde admiration. Qu'en est-il résulté? Sans doute à plusieurs points de vue, l'Eglise de France a perdu de son influence. Mais il y a déjà eu et il y aura de plus en plus en France une magnifique renaissance religieuse... Les catholiques de France ont placé au premier rang les principes spirituels, et au second les avantages temporels et les ressources pécuniaires: ils ont bien fait.*

II—*Hommes politiques*

Les protestants mercenaires, qui s'en vont dénigrer partout les populations et le clergé de l'Amérique du Sud et des Philippines ont dû remarquer le chaleureux hommage rendu au clergé des Philippines par un protestant, le gouverneur général Peck, qui a été là-bas en contact permanent avec les Pères Missionnaires de la Congrégation du Coeur Immaculé de Marie. Visitant, l'année dernière en Belgique, les familles de 31 missionnaires belges des Philippines, il les félicitait, au nom du gouvernement des Etats-Unis, d'avoir sacrifié pour la cause de la civilisation de si généreux fils. Revenu à Scheut, près Bruxelles, il répondit en ces termes aux souhaits de bienvenue, qui lui adressa le Supérieur général de la Congrégation, le P. Mortier:

"Je suis le fils d'un ministre protestant et protestant moi-même. C'est donc avec une entière impartialité que je vais émettre une appréciation sur la méthode des missionnaires. Or, sans prétendre le moins du monde critiquer les procédés des autres, je tiens à féliciter sans réserve vos Pères pour leurs admirables oeuvres. Ma conviction est que votre méthode d'évangélisation et votre genre de vie sont les vrais moyens d'élever l'âme des habitants des Philippines et d'en faire des hommes. Nous, Américains, nous voulons faire de ces populations une race qui se respecte. Or, les missionnaires catholiques sont seuls capables d'accompiir cette gigantesque tâche Ce que je dis en ce moment est le résultat de mes observations personnelles.

"J'ai vu vos Pères de près là-bas. Comme eux, j'aj couché sur la dure. Eh bien! je vous certifie que ce sont des hommes! D'autre part, quand j'ai été malade pendant mes voyages, j'ai été soigné par les Soeurs de Roulers. Or, je conserverai toute ma vie le plus reconnaissant souvenir de leur admirable dévouement."

Au mois de novembre dernier, une députation de l'*Indian Catholic Association* et de l'*Indian Christian Association* se présenta à l'audience du nouveau gouverneur de Madras pour lui souhaiter la bienvenue. A leur adresse lord Pentland répondit de la manière suivante:

"C'est de bon augure pour lady Pentland et pour moi d'être complimentés, dès notre arrivée ici par des hommes qui prennent une part si active à la vie nationale de l'Inde et qui en outre appartiennent à cette religion qui est notre bien le plus précieux... L'augmentation de votre nombre durant ces dernières années ainsi que le succès de votre action, sont vraiment remarquables. Je me réjouis fort de la prospérité de vos deux associations dans la présidence de Madras; car sans doute ceux qui partagent vos idées ont une grande et salutaire influence Tous ceux qui ont à coeur la prospérité de la communauté chrétienne, comprennent l'étendue de la dette de reconnaissance, que l'Inde méridionale a contractée envers ces héroïques pionniers de la première heure, qui sont venus dans ce pays comme missionnaires catholiques et ont été suivis par tant d'émules de leur esprit de sacrifice et de leur charité..."

Un Comité qui s'est formé à Dublin sous le nom de *Comité irlandais protestant*, a protesté énergiquement contre la crainte exprimée par nombre de ses coreligionnaires d'être victimes, soit avant, soit après le vote du Bill du Home Rule, de l'intolérance des catholiques.

ACCIDENT A MONTREAL

Un enfant de 13 ans tue par l'explosion d'une machine infernale trouvée dans la rue.

Montréal, 4.—Un accident épouvantable a causé la mort d'un enfant, dans le quartier Emard.

La victime est Emile Gilbert, âgé de 13 ans.

Un camarade de la victime, C. Figuère, âgé de 12 ans, a été gravement blessé au bras.

L'accident a été causé par une machine infernale qui a fait explosion entre les mains du malheureux petit garçon. La machine fut trouvée dans une ruelle. C'est Gilbert qui la ramassa. Le contenu faisait du bruit lorsqu'on secouait la boîte, ce qui excitait en lui l'envie de l'ouvrir. Tout à coup, ayant donné un coup à la boîte pour tâcher de l'ouvrir, une explosion terrible se produisit avec le résultat que l'on sait.

Que pouvait contenir cette boîte fatale?

Est-ce une simple boîte de poudre tombée du carnier d'un chasseur?

Malgré toutes les recherches, la police n'a pu en retrouver la moindre parcelle.

ESPOIR DE REVANCHE

Après trente ans d'existence commune, épuisé par des scènes quotidiennes, le mari d'une femme acariâtre se décida à la quitter définitivement: il mourut.

Entouillant les papiers du défunt, la veuve trouva un contrat l'assurance:

"*En cas de décès de M. X..., nous verserons à sa veuve la somme de deux cent mille francs.*"

—Quel cachottier! s'écria l'ingrate personne. Il ne m'avait jamais parlé de ça! Oh! ces hommes!

Cependant, sans tarder, elle se rendit chez le marbrier et lui commanda pour la tombe de son mari une superbe dalle portant cette inscription: *Dors en paix.*

—Je lui devais bien cela! condescendit-elle.

Et, du même pas, elle se rendit au siège de la Compagnie d'assurance toucher ses deux cent mille francs.

—Impossible, madame. Le contrat est annulé: les dernières primes n'ont pas été payées.

Dans un état de rage inexprimable, l'irascible veuve, qui n'avait plus personne sur qui passer sa colère, retourna chez le marbrier et lui commanda:

—Ajoutez après les mots: Dors en paix... *jusqu'à notre prochaine rencontre.*

UN DRAME EN AUTO

Paris, 2.—M. Moritz Sigall, riche négociant de Leipsick, vient d'être tué près de San Remo, alors que parti de Menton, il regagnait Paris, en automobile. A ses côtés se trouvaient M. et Mme Longfield, de Santa Rosa (Californie). Ce dernier a été arrêté, en attendant qu'une enquête plus minutieuse soit terminée.

Le chauffeur a déclaré avoir entendu un coup de feu et un cri partir de l'intérieur de la voiture, ce qui lui fit supposer qu'un arrêt subit s'était produit dans le moteur.

Au même instant, M. Sigall descendit de l'automobile et, chancelant, tombait mort sur le bord de la route. M. Longfield essaya de s'échapper en fuyant dans les environs, mais la police l'arrêta ainsi que sa femme, et les conduisit à la prison de Remo.

Longfield est originaire de Californie et la police pense avoir à faire à un dangereux malfaiteur.

Mme Longfield n'est âgée que de dix-huit ans. Elle est retenue comme témoin.

Longfield avait sur lui un revolver automatique au moment de son arrestation.

PENSEES

Il n'y a pour l'âme qu'un moyen d'échapper aux maux de la vie, c'est d'échapper à ses plaisirs et de chercher les siens plus haut.

* * *

Le bien vaut mieux que le mieux. Tout ce qui est le meilleur ne dure guère.

* * *

Nos moments de lumière sont des moments de bonheur; quand il fait clair dans notre esprit, il y fait beau.

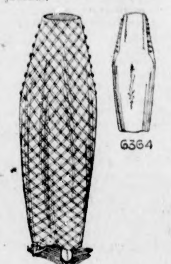
Département des patrons

JUPES DE DAMES

Cette jupe est en deux morceaux et du plus joli dessin. Elle s'évase un peu au-dessus des hanches et ainsi a, dans le dos et sur le devant, une certaine ampleur. On peut employer la ceinture élevée ou régulière et placer la fermeture sous l'une et l'autre couture. Tous les tissus-serges, cheviottes, etc., peuvent être employées.

Le patron No. 6,364 est pour mesures de buste de 22 à 30 pouces. La grandeur moyenne demande 2¾ verges d'un tissu de 36, 44 au 54 pouces.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



POUR FILLETTES

Ferme sur le devant. Epaules ornées d'un rempli sur le devant. Remplis courant dans tout le dos. Le col ouvert est orné d'un large collet. La chemisette peut s'enlever. Il y a aussi un collet qui demeure. La jupe, en trois morceaux, s'ouvre aussi sur le devant, est à panneau et à des remplis dans le dos.

Le patron No. 6,375 est pour fillettes de 6, 8, 10 et 12 ans. La grandeur moyenne demande 2¾ verges d'un tissu de 36 pouces de largeur.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No........... Grandeur.........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

Cherchons nos lumières dans nos sentiments. Il y a là une chaleur qui contient beaucoup de clarté.

* * *

Dans la lumière il y a deux points: le point qui éclaire et le point qui égare. Il faut s'en tenir au premier.

* * *

La vérité ressemble au ciel, et l'opinion à des nuages.

* * *

Ce qui est vrai à la lampe n'est pas toujours vrai au soleil.

Toute vérité a deux visages, toute règle deux surfaces, tout précepte deux applications.

DANS LE MONDE

CRIME OU SUICIDE

Une jeune fille de 17 ans se noie la veille de son mariage.

Philadelphie, 4.—La jeune Anna MacDonald s'est-elle suicidée, ou a-t-elle été précipitée par son fiancé dans la rivière Delaware?

Tel est le mystère que la police s'efforce d'éclaircir.

Melle MacDonald, qui n'est âgée que de 17 ans, était fiancée à un jeune homme dont elle avait fait récemment la connaissance, Morris Haney.

Les deux fiancés, accompagnés d'un ami de Hane, nommé Arthur Hunter, se promenaient, hier soir, sur le quai de Spruce street.

Il était un peu plus de minuit, quand l'attention d'un policeman fut attiré par un cri de femme. Il entendit également le bruit d'un corps tombant à l'eau. Il se précipita sur le quai de Spruce street et trouva les deux jeunes gens, regardant, horrifiés, par-dessus le parapet.

Pendant que des policemen montés dans une barque, recherchaient le corps de la jeune Anna, le policeman Quirch emmenait les jeunes gens au poste de police.

Ils refusèrent d'abord de répondre aux questions qui leur furent posées, puis ils dirent que la jeune fille s'était précipitée dans la rivière et qu'ils n'avaient pu intervenir.

Ils sont gardés à la disposition de la justice.

Malgré toutes les recherches, le corps de la jeune Anna MacDonald n'a pas encore été retrouvé.

L'ABBE LEMIRE

La communion lui est refusée dans une église de Hazebrouck

Hazebrouck, 4.—L'abbé Lemire, qui, récemment, avait donné sa démission de vice-président de la chambre des députés, après avoir été interdit "a divinis" par l'évêque de Lille, s'est vu refuser la communion par le curé doyen d'Hazebrouck au moment où il se présentait à la table de la communion de l'église Saint-Eloi.

L'assistance, qui était nombreuse, a été fort impressionnée par l'incident.

LES ESPAGNOLS AU MAROC

Un sanglant combat

Tétouan (Maroc), 5.—Des tribus marocaines ont perdu de nombreux combattants dans un sanglant combat avec l'armée espagnole, qui a eu lieu vendredi, à Beni Salem, petite ville située au sud de Tétouan.

Les Espagnols de leur côté ont perdu quatre officiers et vingt-deux soldats. Quatre officiers et cent seize soldats ont été blessés.

Les éclaireurs s'étant rendus au quartier général pour y faire savoir que plusieurs milliers de Marocains appartenant à différentes tribus, avaient pris position dans les ravins et rochers voisins de Beni Salem, le commandant en chef de l'armée espagnole ordonna alors à une colonne composée de soldats appartenant à la cavalerie à l'artillerie et à l'infanterie, de les attaquer.

La bataille avait commencé de grand matin et duré presque toute la journée, car les Marocains avaient réussi à conserver leurs positions. Finalement ils furent forcés de battre en retraite et d'abandonner sur le champ de bataille quantité de morts et de blessés.

LES DRAMES DE LA MER

Un naufrage émouvant sur la côte anglaise.

Falmouth (Angleterre), 4.—Le capitaine Lorenz, premier officier, et dix-sept hommes de l'équipage du bateau allemand "Hera", parti de Falmouth, sont morts au moment où ils touchaient le terme de leur voyage: le bateau est venu se briser sur un rocher.

Les cinq hommes de l'équipage qui restaient ont été sauvés par la présence d'esprit du premier officier qui, voyant la mort arriver, passa son sifflet à un camarade, avec l'ordre d'en faire usage.

Cela attira l'attention des hommes de l'équipage qui, placés dans un bateau de sauvetage, réussirent à sauver les malheureux qui s'étaient attachés dans les cordages.

Le "Hera" avait essuyé une violente tempête à l'entrée de la Manche, et après avoir été abandonné à la merci des flots, était venu se briser sur des rochers, près de la baie de Porthalla.

L'eau ayant pénétré aussitôt dans le bateau, des hommes de l'équipage mirent à l'eau des bateaux de sauvetage qui furent renversés par la violence de l'ouragan.

Ils firent tous leurs efforts pour remonter sur le bateau mais trois d'entre eux furent noyés avant l'arrivée d'un autre bateau de sauvetage. Le premier officier, qui était resté dans les cordages, fit résonner son sifflet jusqu'à ce que la marée haute l'eut presque englouti. Puis il le passa à un autre en disant: "Voici, camarade, vous pouvez vous en servir mieux que moi maintenant". Et il tomba mort.

REVOLUTION AU PEROU

Le président est fait prisonnier; le premier ministre est tué.

Lima, 7.—Le président de la république du Pérou, Guillermo Billinghurst, a été fait prisonnier par des révolutionnaires commandés par le colonel Benavides.

Il a été transporté à Callao, d'où il sera envoyé en exil dans un pays étranger.

Le général Varela, président du conseil, ministre de la guerre et de la marine, a été tué au cours du combat qui suivit l'attaque du palais.

Le docteur Augusto Durand, ancien chef révolutionnaire, a pris possession du palais. On croit qu'il formera un nouveau gouvernement.

L'attaque du palais a commencé ce matin à 4 heures ½. Les habitants de Lima, réveillés par la fusillade, se précipitèrent dans les rues. Les soldats tiraient des feux de salve en l'air pour empêcher les rassemblements dans les rues et faire circuler la foule.

Un habitant a été tué près de l'église Saint-Pierre.

Les banques et les magasins sont restés fermés, mais les tramways ont circulé à partir de midi. Une grande effervescence règne dans la ville.

* * *

Washington, 5.—L'attitude du département d'Etat vis-à-vis du nouveau gouvernement dépendra des événements qui vont se dérouler d'ici quelques jours.

Si le parti militaire qui s'est emparé des rênes du gouvernement cherche à conserver le pouvoir sans consulter la volonté du peuple, ce gouvernement tombera sous la proscription prononcée par l'administration de Washington.

D'autre part, si ce parti réunit le congrès et fait nommer un président par des moyens légaux et constitutionnels, ce président sera probablement reconnu par les Etats-Unis.

* * *

Lima (Pérou), 6.—Le congrès a tenu une session extraordinaire la nuit dernière, pour examiner la situation créée par la révolution d'hier et qui a causé l'arrestation du président Guillermo Billinghurst et la mort du premier ministre, Enrique Varela.

Il a été décidé de nommer un conseil du gouvernement qui s'occuperait d'élire un nouveau président.

Le colonel Oscar Benavides, qui dirigeait l'attaque du palais présidentiel, a été nommé président du conseil de gouvernement. Il aura pour ministres José Matias Manzanilla, Arturo Osores, José Balta, Benjamin Boza et Rafael Grau. La marine a reconnu le nouveau gouvernement.

Le calme règne à Lima et les habitants ont continué de vaquer à leurs occupations habituelles.

Oresto Ferro, préfet de Cuzco, ville importante située au centre du pays, qui avait toujours soutenu la cause du président Billinghurst et, à la tête de nombreux insurgés avait essayé de renverser le président Leguia, en 1914, a refusé de reconnaître le nouveau gouvernement, proclamé par la révolution d'hier, qui a renversé et fait exiler le président Billinghurst. Aussi, la garnison de la ville a-t-elle procédé à son arrestation.

Les journaux "Nacion", "Accion" et "Popular" qui, en quelque sorte, étaient les organes officiels du gouvernement du président Billinghurst, ont été interdits et ne pourront plus paraître à l'avenir.

Tout est rentré dans l'ordre à Callao et à Lima.

Il a été décidé que le président Billinghurst serait exilé.

* * *

Londres, 6.—L'ex-président Leguia, qui a été exilé de Calla, en août dernier, par le président Billinghurst, et qui, maintenant, habite Londres, a reçu de son frère, Carlos Leguia, sénateur à Lima, de nombreuses dépêches lui annonçant le renversement du président Billinghurst.

Suivant le sénateur Leguia, cette dernière révolution serait due à la décision prise par le président Billinghurst de dissoudre le congrès parce que ce dernier avait refusé d'approuver le budget voté pour ses émoluments.

Son arrestation a donc eu pour but la défense de la constitution et, ajoute M. Leguia, notre armée a accompli, là, un fait glorieux. Grâce à elle nous sommes délivrés de Billinghurst qui est enfermé, à l'heure actuelle, dans un pénitencier.

L'ex-président Leguia, tout en commentant la révolution, qui a été l'oeuvre de l'armée à Lima, a déclaré qu'il n'aspirait nullement à être réélu à la présidence, mais qu'il se réjouissait de ce qu'avait fait le congrès et l'armée, car ce qui avait été détruit par le président Billinghurst a été restauré par des procédés absolument constitutionnels.

LES CRIMES D'UN FOU

Un maître d'écoles a tué quinze personnes et en a blessé seize autres.

Heilbronn (Allemagne), 7.—Wagner, le maître d'école qui, le 5 septembre dernier, tua sa femme, ses quatre enfants et dix habitants et blessa seize autres personnes de Muelhausen, sera interné pour le reste de ses jours dans un asile d'aliénés.

Telle est la décision qui a été prise aujourd'hui par la cour d'assises.

La cour, après avoir entendu les différents témoins et les rapports des experts, a jugé que Wagner était irresponsable quand il commit ces crimes.

SOUS LE SABRE PRUSSIEN

Un officier fait arrêter quatre Lorrains parce qu'ils parlent français.

Berlin, 3.—Les réactionnaires et pangermanistes qui désirent que "l'Alsace-Lorraine soit nettoyée avec un balai de fer", se réjouissent d'un nouvel incident entre civils et militaires qui s'est produit au Sablon, à deux kilomètres de Metz.

D'après une dépêche de Strasbourg, deux Lorrains assistaient dans cette petite ville à un concert donné par la musique du 20e bataillon de sapeurs, à l'occasion du 55e anniversaire de Guillaume II.

Ils parlaient français. Un lieutenant les ayant entendu leur donna l'ordre de parler allemand ou de quitter le concert. Les Lorrains, désireux avant tout d'éviter un scandale, se retirèrent dans un restaurant attenant au concert. Ils y furent rejoints par deux compatriotes parlant également français.

Le lieutenant les suivit dans le restaurant et devant leur insistance à s'exprimer en français, leur donna l'ordre, d'un ton rogue, de quitter l'établissement, disant que leur conduite troublait le concert.

Les Lorrains répondirent en allemand du mieux qu'ils purent qu'ils ne se laisseraient pas insulter et qu'ils resteraient si bon leur semblait.

Le lieutenant s'en fut aussitôt chercher un commandant qui se trouvait dans la salle, qui donna l'ordre à des sous-officiers d'arrêter les quatre Lorrains.

Ceux-ci gardant leurs coiffures, le commandant s'écria:

—Découvrez-vous! Vous êtes devant un officier prussien!

En prononçant ces paroles, il enlevait, d'un coup de poing, la casquette d'un des Lrorains, qui étaient solidement maintenus par les sous-officiers.

L'un d'eux chercha à s'expliquer et commença:

—Excusez-moi mon commandant...

Il n'eut pas le temps de finir sa phrase.

Vos casquettes, interrompit le commandant, indiquent ce que vous êtes. Il y a longtemps que tous les bons Français ont émigré: ceux qui restent sont le rebut de la nation.

Les quatre hommes, entourés d'officiers et de sous-officiers, furent conduits devant le maire de Montigny, puis remis à la police. Ils furent relâchés immédiatement.

Le "Tageblat", le seul journal qui publie cette nouvelle, dit que ces faits doivent être connus du public.

Il est prouvé que les Lorrains n'ont rien fait pour être traités de cette honteuse façon.

HORRIBLE MORT

Pris sous un automobile renversé et à moitié enfoncé dans l'eau un jeune homme meurt de froid.

Lexington (Kentucky), 5.—Un jeune homme de cette ville, M. Leslie Edwards, âgé de vingt ans, a trouvé la mort dans des circonstances horribles.

M. Leslie et l'un de ses amis, M. Buford Terhune, étaient allés hier soir faire une promenade en automobile. La route qu'ils suivaient longe l'Ohio.

A un moment donné l'automobile, pour une raison restée inconnue, capota, roula jusqu'au bas de la berge et tomba dans la rivière. Les deux jeunes gens restèrent pris sous la voiture.

L'eau est peu profonde en cet endroit mais les deux amis étaient quand même dans l'eau jusqu'à la ceinture. Ils y restèrent toute la nuit.

Quand on les découvrit, Leslie était mort de froid et Buford Terhune était près de s'évanouir. Il a raconté qu'il avait crié de temps à autre toute la nuit mais personne n'avait entendu ses appels. Son état quoique grave n'est pas désespéré.

PROFESSIONS ET LA FOLIE

Les enseignements de la statistiques.

Une statistique des plus curieuses sur la fréquence de la folie dans les différentes professions vient d'être publiée par le docteur Marie, médecin en chef de l'asile français de Villejuif.

"Il y a quelque cinquante ans, Parchappe avait dressé une statistique montrant que les professions les plus frappées par la démence sont les professions libérales. Venaient ensuite en ordre décroissant les militaires et les marins, les domestiques et journaliers, les rentiers et les propriétaires de l'industrie, les ouvriers agricoles, les commerçants et les négociants.

Dans la suite, plusieurs statistiques ont été publiées tant en France qu'à l'étranger, mais avec des conclusions assez dissemblables. Il en résulte, cependant, que parmi les diverses psychoses, la paralysie générale tient une des places les plus importantes.

Le docteur A. Marie, en collaboration avec le docteur R. Martial, a relevé le nombre de cas d'aliénation mentale constatés dans la population parisienne par rapport aux différentes professions. Cette statistique montre que les professions qui sont à Paris le plus exposées à la folie sont celles englobant les industries de la pierre: 492 cas sur une population de 24,012 ouvriers, soit 2.04 p. c.; les métiers ayant trait au règne animal: 671 aliénés sur 57,891 ouvriers, soit 1.17 p. c.; les industries des produits chimiques et à intoxication saturine: 649 cas de folie sur une population ouvrière de 63,220 personnes, soit 1.02 p. c.; les métiers de la rue ou de la route avec 1,072 aliénés sur 37,398 personnes vivant de ces professions, soit un pourcentage de 2.85.

Dans les professions libérales ainsi que dans les professions commerciales sédentaires, la folie fait à peu près les mêmes ravages, environ 1.02 p. c.

Parmi les professions les moins atteintes par la démence à Paris, on peut noter les industries du bois, celles des transports, les métiers concernant le règne végétal et l'alimentation, avec les taux variant de 0.48 à 0.45 p. c.

Les conclusions tirées par le docteur A. Marie sont que la débilité mentale, la manie, la mélancolie, l'affaiblissement intellectuel, le délire éthylique et la parasyphylis sont les maladies mentales les plus fréquentes chez les travailleurs.

Relativement à l'alcoolisme, pour lequel une statistique générale a été établie pour tous les asiles de France, on peut dire que la proportion des aliénés est très forte.

"Un fait nouveau semble être intervenu, dit le docteur Marie, dans le domaine professionnel qui pourrait avoir plus tard quelques rapports avec la folie: c'est l'accentuation de la lutte sociale sur le terrain des classes.

"Les dégénérés qui se peuvent rencontrer dans toutes les classes sociales accentuent toujours et renchérissent sur les tendances violentes; aussi avons-nous pu observer un certain nombre de malades parmi les employés des postes pendant la crise de l'année 1908-1909. C'étaient de véritables faibles, victimes d'un choc moral à l'occasion des perturbations, émotions et préoccupations diverses que suscita chez eux la grève des postes. Parfois le trouble peut porter ces sujets au rang passager de meneur ou inspirateurs de réactions violentes. Cela s'observe surtout en cas de grève, avec l'appoint de l'alcool."

LE GENIE AU SERVICE DE LA CHARITE

A une amie.

—Sais-tu à quoi sert une fenêtre?

—A éclairer, tiens!

—Oui, mais encore?

—A distraire la gardienne de maison, qui peut ainsi voir ce qui se passe sur la rue, saluer les amies; etc., etc.

—Oui, tout ça, mais encore?

—Oh! mais... à se mirer, sans que ça paraisse trop!

—Encore?

—Oh! cette fois, j'y suis: à chasser la mauvaise odeur des oignons rôtis, de la graisse brûlée...

—Tu n'y est pas! Une fenêtre, ça sert... veux-tu le savoir?

—Oui, oui, je grille de le savoir, je suis curieuse comme cent belettes.

—Une fenêtre, mon amie—je ne suis pas bavarde, mais pour t'instruire, je vais te le dire,—ça sert de porte à une demoiselle enfermée dans une cathédrale!

—Oh! bah!

—Vrai, vrai, comme je suis à te le dire!—L'autre soir, une trentaine d'Enfants de Marie exerçaient le chant à la cathédrale: on avait remis à la directrice un trousseau de clefs en lui disant: "Toutes les portes sont fermées à clef, mais vous pourrez sortir par la bibliothèque".—Et l'exercice de chant bat son plein.

8 heures sonnent. Une chanteuse se rappelle que son père l'attend en auto à 8 heures précises: vite, elle prend le trousseau de clefs, va les essayer toutes à la porte indiquée. Nenni, pas une ne fait! Elle remonte à la course: "Papa qui m'attend!"

Et les papas ne sont pas toujours patients quand ils attendent... les enfants.

Une compagne, dans sa grande charité,—elles sont si charitables, ces Enfants de Marie!—lui dit: "Je vais aller avec toi."

En descendant, elle aperçoit une fenêtre: "Pourquoi aller plus loin? Tu veux sortir? Mais, passe donc par la fenêtre."

Toute épouvantée, dans sa ravissante candeur, l'autre)—Par la fenêtre? Y penses-tu? Une fenêtre de cathédrale! Oh! fenêtre de cathédrale! fenêtre de cathédrale!...

V'lan! voilà la charitable Enfant de Marie grimpée sur la fenêtre. La fenêtre est ouverte: elle (la demoiselle) va faire le saut... périlleux, dix pieds de la fenêtre au trottoir de ciment! Oh! qu'est-ce que c'est quand on a du zèle comme un chérubin, et qu'on est brave comme Judith?

L'amie, de la tirer par sa robe: —Ne saute pas là, tu vas te casser le cou!

—C'est vrai, c'est un inconvénient, même pour sortir d'une cathédrale!

Oh! le hasard! Un monsieur passe sur la rue.

—Monsieur! Monsieur!

Le monsieur regarde dans la nuit:

—Mais quelle est donc cette voix douce et anxieuse à la fois? Serait-ce une voix d'outre-tombe?

—Monsieur! Monsieur! votre nom s'il vous plaît?

Cette fois, le monsieur regarde mieux; il aperçoit un fin minois dans la fenêtre illuminée. Il y court.

—Monsieur! Monsieur! votre nom s'il vous plait!

—Mon nom? Mais qu'est-ce que vous me voulez?

—Me jeter dans vos bras.

Pour sortir d'une cathédrale, qu'est-ce qu'on ne ferait pas?—Le papa entend cela; il accourt à son tour et... l'autre à sauter dans les bras de son père.

Voilà, mon amie, à quoi sert une fenêtre! On me l'a dit, mais tu ne sauras pas qui, je suis discrète comme...

Une Enfant de Marie.

Le Marché Agricole

GRAIN

Blé—	Ferm.
No. 1 Northern	85⅛
No. 2 Northern	83⅜
No. 3 Northern	80⅞
No. 4	75½
No. 5	69
No. 6	64½
No. 1 rejected seeds	80½
No. 2 rejected seeds	78½
No. 1 Hiver rouge	85¼
No. 2 Hiver rouge	83⅜
No. 3 Hiver rouge	80⅞
Avoine—	
No. 2 C. W.	32½
No. 3 C. W.	31½
Extra No. 1 Feed	33¾
Orge—	
No. 2	41½
No. 4	39½
Feed	37
Rejected	36½
Lin—	
No. 1 N. W. C.	$1.25½
No. 2 N. W. C.	1.22½
No. 3 N. W. C.	1.16½

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.

Taureaux de choix.	
Prix	$7.00 à $7.50
Bonnes vaches et génisse.	
Prix	$5.75 à $6.00
Vaches moyennes et genisses.	
Prix	$5.00 à $5.50
Vaches ordinaires.	
Prix	$4.00 à $4.25
Boeufs de première qualité.	
Prix	$6.25 à $6.75
Boeufs, qualité ordinaire.	
Prix	$5.00 à $5.50
Vaches laitières, première qualité.	
Prix	$60.00 ê $70.00

VEAUX.

Bons veaux, pesants.	
Prix	$6.00 à $7.00

BREBIS.

Breb.s de choix.	
Prix	$5.50 à $6.00
Brebis de printemps.	
Prix	$6.50 à $7.00

PORCS.

De choix	$7.60
Toughs and heavies.	
Prix	$6.00
Stags	$4.00

BEURRE DE CREMERIE.

Cremerie	30-33
No. 2	15-19
No. 1	23

FROMAGE.

Ont. large	15½
Ont. twins	15¾

OEUFS

Frais	35
Bons	28

FARINES.

Lake of the Woods Milling Co	
Frais	35-40
Bons	30
Five Roses, au baril	$5.30
Lakewood	5.00
Harvest Queen	4.70
Medora	4.00
XXXX	3.20
Western Can. Flour Mills Ltd.	
Purity, au baril	$5.70
Three Stars	4.80
Maitland	4.30
Huron	4.20
Huron	4.20
Medallion	5.10
Ogilvie Flour Mills Co.—	
Royal Household, par sac de 98 livres	$2.80
Mount Royal	2.70
Glenora	2.55
Fall wheat	2.55
Graham	2.55
Centennial	2.45
Manitoba	2.25
Fancy XXXX	1.60
Imperial	1.45

Leitch Bros. Flour Mills Ltd. Au char	98s Cotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65
Rolled Oats—		
80-lb. sack	1.75	
Morninig Glory	1.85	
Bran. en sacs, la tonne	15.00	16.00

FOIN.

Manitoba, nouveau	$14.00
No. 2	13.00
No. 3	10.00
No. 1 Naturel, la tonne	10.00
No. 2 Naturel	9.00
No. 3 Naturel	8.00
Avoines pour nourrir, bois.	$ .40
Blé pour nourrir, No. 4, La tonne	$30.00

CHRONIQUE AGRICOLE

PRODUITS LAITIERS, FRUITS ET REFRIGERATION

L'industrie du lait et celle des fruits ne seraient guère praticables sans l'emploi des procédés de conservation par le froid, car leurs produits seraient vite détériorés. Sans l'aide du froid artificiel, la vie coûterait encore beaucoup plus cher qu'elle ne coûte actuellement et il nous serait presque impossible de créer des débouchés à l'étranger. A cet égard, les produits dont nous parlons ont une relation étroite, et c'est pourquoi leur contrôle a été confié à une division unique du Ministère de l'Agriculture, celle du Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération.

Ce service confié à M. J.-A. Ruddick est devenu une vaste administration qui embrasse le contrôle de toutes les phases de la production, de l'érable et du verger aux grands marchés du Royaume-Uni. Le service de l'industrie laitière encourage les cultivateurs à accroître la production de leurs troupeaux et à cet effet publie des instructions pour enseigner les meilleures méthodes de fabrication du beurre et du fromage. Le service des fruits cherche à éclairer les producteurs sur l'état des récoltes, à leur apprendre les bonnes méthodes de production et de vente, et à assurer aux fruits canadiens la faveur des consommateurs. Le service de la réfrigération prête son concours aux institutions qui ont à employer le froid, pour l'érection des entrepots voulus; il accorde, pendant les chaleurs, des subsides aux chemins de fer qui transportent les fruits et les produits laitiers, pour leur matériel de réfrigération, et sa sollicitude s'étend même aux installations frigorifiques des transports maritimes. Le service de l'extension des marchés exerce un contrôle étroit sur la manutention des produits agricoles périssables, en transit, et, à l'occasion, adresse des observations aux compagnies de transport sur les améliorations qu'elles devraient apporter à leur matériel. Une de ses nombreuses attributions consiste à tenir un régistre où sont soigneusement consignés, chaque semaine, les prix de gros de tous les produits de la ferme, et à publier ces prix dans le rapport annuel de la division.

Les attributions que nous venons d'énumérer sont loin de représenter toute l'activité de cette administration officielle. Nous nous sommes bornés à indiquer celles qui ont une relation étroite avec la hausse du coût de la vie. Elles sont choisies plus ou moins au hasard dans le rapport annuel de la dernière année fiscale qui contient une somme considérable de renseignements utiles et qui forme un volume contenant un exposé général du commissaire et huit appendices. On peut se le procurer en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

DISTRIBUTION DE GRAIN ET DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Conformément aux instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture, il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochain, des distributions de semences de grain et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La ferme expérimentale centrale d'Ottawa fournira les échantillons suivants: blé de printemps (5 livres), avoine blanche (4 livres), orge (5 livres), et pois de grande culture (5 livres). Les échantillons de pommes de terre (3 livres) devront être demandés, à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et, à certaines fermes annexes, pour les autres provinces. Tous ces échantillons seront envoyés gratuitement par la poste.

Les cultivateurs sont priés de joindre à leur demande, des renseignements sur le sol de leur ferme et sur les résultats obtenus avec les espèces de grain ou de pommes de terre cultivées précédemment, ce qui permettra de leur envoyer les variétés les mieux adaptées à leurs conditions.

Chaque demande doit être écrite séparément et signée par celui qui l'a faite. Cette année, en plus d'un échantillon de grain, nous pourrons, peut-être, sur demande, envoyer un échantillon de pommes de terre à chaque propriétaire foncier, mais chacune de ces deux demandes devra nous être adressée sur feuille distincte.

Les demandes écrites sur des formules imprimées seront refusées.

L'approvisionnement de semences disponibles, étant limité, les cultivateurs feront bien de solliciter de bonne heure l'envoi d'un échantillon. Ces demandes ne seront cependant pas satisfaites nécessairement dans l'ordre exact où elles auront été reçues, la préférence devant toujours être accordée à celles qui seront rédigées le plus clairement et le plus intelligemment. Probablement en retard, seront celles reçues après janvier.

Les demandes d'échantillons de grain pour tout le Canada, et celles de pommes de terre pour l'Ontario et Québec seulement, devront être adressées au Céréaliste du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa. En ne mettant pas cette adresse exactement, on s'expose à des retards et à des ennuis. Ces lètres ne devront pas être affranchies.

Les demandes de pommes de terre pour les provinces autres que l'Ontario et Québec, devront être adressées (affranchies) au régisseur de la ferme expérimentale annexe la plus rapprochée.

J.-H. GRISDALE.

Directeur des fermes expérimentales du Dominion.

L'hygiene des animaux de la Ferme

Il est une maxime dont les propriétaire d'animaux devraient sans cesse s'inspirer. C'est celle-ci: "Mieux vaut prévenir les maladies que de les guérir." Si ce principe s'applique avec avantage aux maladies de l'espèce humaine, il prend, en ce qui touche les affections de nos animaux, un cachet de vérité plus palpable encore, plus matériel en quelque sorte, en ce sens que la maladie ou la mort d'un animal se traduisent par une perte sèche, dont le budget des propriétaires ressent directement le contre-coup.

Or, nul n'ignore que la préservation des maladies réside presqu'entier dans l'observance des règles tracées par l'hygiène. C'est pourquoi on ne saurait jamais assez dire aux cultivateurs: "Soignez vos animaux d'une manière rationnelle; donnez-leur des étables saines, suffisamment éclairées et aérées, convenablement entretenues sous le rapport du confortable et de la propreté; nourrissez-les abondamment, et, pour cela, faites des prairies artificielles; évitez de les surmener; conduisez-les avec douceur; exposez-les le moins possible aux changements brusques de température; ne négligez pas non plus les soins à la main; faites toutes ces choses d'une manière intelligente, c'est-à-dire en faisant table rase de toutes les vieilles idées de routine, et vous arriverez sûrement à récolter plus que vous n'aurez semé.

Mais en dehors de ces principes généraux que le propriétaire doit considérer comme des commandements qu'il ne peut transgresser qu'en commettant des fautes de lèse-bourse, il en est un dont on ne tient pas suffisamment compte et dont l'oubli cause à l'agriculteur une perte annuelle considérable. Il consiste à ne pas garder des vaches trop vieilles.

On trouve encore dans nos campagnes bon nombre de propriétaires qui s'obstinent à conserver des vaches de plus de dix ou douze ans, parce qu'elles sont dociles ou qu'elles donnent de bons produits. Cette pratique est funeste à tous les points de vue.

D'abord, les vaches qui ont dépassé cet âge sont tuberculeuses dans la proportion de 20 à 30 pour 100; ces bêtes contaminent leurs voisines, sans compter que la prédisposition à la maladie peut se transmettre par hérédité aux descendants de celles-ci.

Notons en outre que le lait est pauvre en principe azotés, graisseux ou sucrés, peu nourrissant par conséquent, et que, ingéré sans avoir été bouilli, il peut communiquer la tuberculose aux enfants ainsi qu'aux grandes personnes.

Ajoutons enfin que, lorsque ces vaches, vieillies, usées par la lactation et le travail, viennent à tomber malade, elles n'offrent plus la moindre résistance au mal. Leur organisme est impuissant à réagir, et le vétérinaire n'a plus, dans la majorité des cas, qu'à supputer approximativement la date de la mort.

Si, au lieu de suivre cette voie dangereuse à tous égards, les propriétaires se prenaient à vendre leurs vaches verr l'âge de neuf ou dix ans, douze au plus, ils sauvegarderaient sûrement leur capital. Au surplus, il suffirait de soumettre pendant quelque temps ces animaux un régime de l'engraissement pour leur donner rapidement un peu de couverture, on arriverait ainsi à livrer économiquement à la boucherie une viande d'excellente qualité.

fait sentir et la lui fait aimer, comme un lieu natal, aisé, commode, accoutumé.

COMMENT, AU MEXIQUE, LE GENERAL VILLA SE FAIT JUSTICE

Il tue de sa propre main un envoyé du général Diaz. Il annonce qu'il mettra à mort tous les Espagnols qui ont pris les armes contre les rebelles.

El Paso, (Texas), 6.—Des nouvelles venues de Juarez annoçaient hier soir que Francisco Guzman, l'un des organisateurs avec Orozco, de la révolution qui avait pour but de renverser Madero, aurait été mis à mort par ordre du général Villa.

Guzman revenait de la Havane où, prétend-on, il avait reçu du général Félix Diaz la mission secrète d'amener Pancho Villa à abandonner le parti de Carranza, ce qui aurait mis Félix Diaz à la tête du mouvement révolutionnaire et lui aurait permis de poser sa candidature. Aussitôt qu'il eut entendu parler d'une telle proposition, le général Villa accorda à Guzman quelques minutes d'entretien et quand il eut connu le but exact de sa visite, il ordonna qu'on le mit à mort.

Cependant, on apprend aujourd'hui que le général Villa aurait tué lui-même Francisco Guzman.

De tous les individus qui se sont révoltés contre Francisco Madero et qui seront bientôt mis à mort, il aurait été exécuté le premier.

Guzman a été tué pour avoir essayé d'amener Villa à déserter la cause des constitutionnels. Venu à Juarez avec un message de Félix Diaz, qui est actuellement à la Havane, il aurait demandé à Villa de ne pas demeurer fidèle à Carranza et de soutenir de son mieux la candidature de Félix Diaz.

Villa lui aurait demandé alors de répéter ses paroles et quand il lui eut donné satisfaction, il prit son revolver et tua Guzman au moment où il s'asseyait dans son salon. Trois balles avaient pénétré dans le coeur.

Dans un rapport officiel envoyé au général Carranza, Villa a prétendu que Guzman avait été jugé par un conseil de guerre, condamné et exécuté suivant les règles.

Villa dit qu'il a agi en toute justice en tuant Guzman, bien que ce dernier lui ait été envoyé pour remplir auprès de lui une mission amicale.

L'émission de Diaz n'était rien moins qu'un méprisable espion, un traître qui mériterait la mort, aurait dit un des officiers de Villa.

* * *

Juarez (Mexico), 6.—Le général Francisco Villa a fait savoir aujourd'hui que tous les Espagnols qui, à Torréon, avaient pris les armes contre les rebelles, seraient mis à mort, quant aux autres, ils seraient bannis du pays.

IL EST BON DE LIRE CA

(*L'Action Sociale*, 27 jan. 1914)

Malgré l'adoucissement relatif de la température, même ceux qui peuvent se protéger contre les intempéries par des maisons confortables ou sous d'épaisses fourrures, n'ont pas encore oublié les froids de ces jours derniers.

Les pauvres les ont encore moins oubliés, eux qui en ont tant souffert, car ils sont nombreux ceux que la vigilance et le dévouement de la société Saint-Vincent de Paul n'ont pu efficacement secourir.

Tels que les cinq enfants dont le plus vieux avait huit ans, et le plus jeune deux, qu'un petit vicaire d'une de nos paroisses de la ville découvrit ces jours derniers dans un quartier populeux.

Le prêtre visitait ses malades et ses nécessiteux, lorsqu'on lui signala une maison dont les vitres, couvertes d'une épaisse couche de givre, prouvaient qu'on n'abusait pas du feu à l'intérieur. Il y trouva cinq pauvres petits, hâves, à peine vêtus, et serrés les uns contre les autres entre un poèle sans feu, et une table sans pain.

Depuis la veille, les cinq petites bouches, si avides à cet âge, n'avaient eu pour partage qu'un mauvais croûton de pain dur.

Le petit vicaire fouilla ses poches et tâta sa bourse. Hélas! les unes étaient vides, et l'autre était plate. Il venait de voir tant de pauvres et de visiter tant de malades!

Alors il se fit mendiant, traversa la rue, et, avisant une maison d'apparence aisée, déclara tout d'un trait à la jeune mère qui venait lui ouvrir, la détresse navrante des pauvres d'en face.

La femme fut émue. A la hâte elle entassa dans son tablier les reliefs du dernier repas, chargea le traîneau jouet de son jeune fils de quelques morceaux de bois, et apparut bientôt comme une providence visible aux yeux des pauvres petits affamés et transis.

Les abandonnés se jetèrent sur les mets avec une gloutonnerie qui témoignait d'une longue abstinence.

Un feu clair ronronna bientôt dans le poèle; et pendant que la chaleur se répandait lentement dans la pièce on fit raconter aux enfants leur triste histoire.

Elle n'est ni nouvelle ni bien particulière:

Le père, un robuste manoeuvre, ne manque pas d'ouvrage. De ce temps-ci tous ceux qui ont des bras solides et une pelle trouvent facilement où s'employer. Mais lorsqu'il quitte son travail, le soir, il ne manque jamais de s'arrêter au cabaret du coin. Il y laisse le gain de sa journée, et arrive chez lui très allumé, mais les poches vides.

La mère passe son temps quelque part sur la Grande-Allée, à faire des *journées*, trop heureuse encore, lorsqu'elle arrive épuisée, le soir, si l'ivrogne ne prend pas pour lui la meilleure part des provisions qu'elle apporte. Les jours précédents il lui avait arraché sa dernière pièce de monnaie, parce qu'il lui paraissait plus agréable d'aller passer la soirée chez l'hôtelier du coin, où il fait chaud, où l'on rit et où l'on s'amuse, mais qui ne fait pas crédit.

Il est bon de lire ça, avons-nous écrit en tête de cet article. Certes, il est bon de lire ça, ne serait-ce que pour faire réfléchir un brin ceux qui, lorsqu'il est question de faire disparaître une buvette, pleurent toutes leurs larmes sur le sort du pauvre buvetier dont les revenus vont diminuer de quelques piastres, et qu'ils se feraient un scrupule de contrarier.

Songent-ils seulement que l'aisance de ce buvetier, que son luxe, que ses beaux équipages sont payés par ces pauvres petits affamés et grelottants, dont le père ne peut résister à *l'occasion de l'auberge du coin?*

SAINT-CLAUDE AURA-T-IL UNE AUTRE LICENCE?

On en fait la demande aux commissaires des licences.

Saint-Claude, 4.—Le vieil hôtel Saint-Claude vient de passer aux mains de M. Frank Caude, de Norwood. Ce dernier demande à la commission des licences de lui accorder un permis de vente de liqueurs enivrantes. Sa demande est appuyée de dix-sept signatures. On prétend qu'un certain nombre de ces signatures ne sont pas valides. M. Eugène Salvail, propriétaire de l'hôtel Commercial, présentera une contre requête signée par un grand nombre de contribuables et qui s'opposent à l'octroi d'un second permis. Tout se décidera devant la commission des licences à sa séance du 24 février.

Dans la gloire il y a toujours du bonheur.

* * *

Le hasard est ordinairement heureux pour l'homme prudent.

EN PROVINCE

SAINT-AGATHE

M. Charles Brodeur est parti mercredi dernier pour un voyage de quelques semaines dans l'Est.

* * *

M. Dumouchel, de Saint-Boniface, était en visite ici samedi dernier.

* * *

M. et Mme J.-R. Perreault, d'Aubigny, ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils: Joseph-Octave-Adélard: Parrain et marraine, M. Noël Perrault et Melle Esther Roy.

* * *

M. Eugène Pelland, de Saint-Norbert, est en visite depuis quelques jours chez M. Félix Lemoine.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que M. La Goutte, parti depuis quelque temps pour aller terminer son service militaire en France, s'est rendu heureusement.

* * *

M. Euclide Olivier nous est revenu de Winnipeg après une absence de huit jours. C'est son intention d'ouvrir une salle de billards prochainement.

* * *

M. Antonion Toupin vient de vendre sa magnifique automobile "Reo" à M. Albéric Lemoine.

* * *

M. l'abbé Campeau a terminé sa visite de paroisse. Nous en donnerons un rapport intéressant la semaine prochaine.

* * *

Le conseil de la municipalité de Ritchot vient de donner à M. Jos. Joyal le contrat pour la construction d'un nouveau bac à Sainte-Agathe.

ST-JEAN-BAPTISTE, MAN.

Ces jours dernier M. Fontaine de Sainte-Agathe, était de passage par affaire au Sud de la paroisse, à l'Est de la rivière, chez M. Marcheterre. M. Fontaine visitait aussi M. Filion, du village, beau-père de M. Chaput, autrefois de Saint-Norbert.

* * *

M. le curé devait finir lundi dernier sa visite de paroisse par le district de la rivière au Marais.

* * *

Nous aurons avant longtemps un puits qui fournira l'eau au village. M. Préfontaine à promis son puissant concours. M. Préfontaine voit aux besoins de cette place en l'absence de notre député, M. Campbell.

* * *

La Société Laitière de Saint-Jean-Baptiste, récemment formée fait déjà merveille. La société est en correspondance avec le Département de l'Intérieur à Ottawa pour obtenir gratis un boeuf producteur. L'idée du vieux missionnaire va prévaloir: Un beau terrain pour les vaches. Malheureusement les vieux sont écoutés trop tard.

Melle A. Plamondon, élève de l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg, ainsi que son frère, élève du collège de Saint-Boniface, sont venus vendredi dernier pour assister au service anniversaire de leur père samedi dernier à 9½ heures. Lundi, tous deux retournèrent aux études.

* * *

Melle Thibeault a passé quelques jours en visite chez Melle Hamel et est retournée à Winnipeg.

* * *

M. Charles Brosseau parle d'un voyage en Californie avant de prendre les travaux de la ferme. Ce voyage a été prévu. M. Brosseau pourra revenir avant le printemps. L'automne dernier, il faisait le voyage en Ontario. Les affaires ont été alors préparées; il s'agit de les exécuter.

* * *

M. le docteur Renaud, notre excellent médecin, a reçu un mot de M. Bazin, ptre, de Lyon, France. M. l'abbé Bazin déjà âgé, est retourné dans son pays pour accepter un chapelinat dans un hospice de vieillards, après avoir passé huit ans au Manitoba. Pendant son séjour dans cette province, il a construit un presbytère et une superbe église à Woodridge et a été trois ans vicaire à Saint-Jean-Baptiste où il s'est attiré l'estime de tous les paroissiens.

* * *

Le moulin à farine de Saint-Jean-Baptiste donne une entière satisfaction au public. Les marchands seuls s'en plaignent.

* * *

M. Herman St-Amant a fait l'acquisition de deux belles vaches. Il a un joli troupeau de douze têtes, sans compter la belle famille de soixante-et-quinze cochons. Ça promet pour la place. M. St-Amant est gérant de la Caisse Populaire, secrétaire-trésorier de la Société Laitière de Saint-Jean-Baptiste et maître chantre de la paroisse.

* * *

Malgré la neige, les citoyens du village tiennent leurs trottoirs nettoyés. C'est un village exemplaire.

Alarme.

M. "Negger" Rajotte, accompagné de son épouse, est allé se placer à Kennedy, Man., où il ouvrira un atelier de sellier et un marché de viande. Bien qu'il est regrettable de voir diminuer notre population française, nous souhaitons à M. Rajotte un heureux succès dans le village de Kennedy.

* * *

M. Parker, agent de terrains, était dans nos parages la semaine dernière. Il a commencé d'importantes transactions de terrain. Les Américains ont déjà un renfort dans Saint-Jean-Baptiste. Le jeu est beau; l'appât est excellent. C'est le plus beau territoire d'agriculture de tout le Manitoba; mais non pas le plus soigné. Les Américains sont d'excellents médecins et finiront par avoir la clientèle, gagneront au jeu et finalement avaleront l'appât.

Les Canadiens ne sont pas des fous, comme dit la chanson: alors chantons-la à propos.

Le bureau central de téléphone a été transporté à Letellier connu sous le nom de Grénouillère. On se demande comment une Grénouillère a pu surpasser une élévation si belle de terrain comme Saint-Jean-Baptiste. Il n'y a que quatre boîtes de téléphone: le presbytère, l'Académie des Soeurs Jésus Marie, M. Nap. Comeau et le Dr Renaud. Le motto de Saint-Jean-Baptiste, c'est :Vive la charette.

* * *

Jeudi le 12 aura lieu une assemblée de la Caisse Saint-Jean-Baptiste. Mgr A. Béliveau sera présent et le public y est cordialement invité.

* * *

Il y a disette de charbon. Le doux temps a fait négliger l'approvisionnement. Le collège des garçons serait réduit, dit-on, comme l'an dernier, à discontinuer les classes en attendant un char de charbon de Winnipeg. Cette négligence réitérée dénote une mesquinerie de la part de la commission scolaire locale qui aurait besoin d'être avisée.

Alarme.

QUILBELL, ONT.

L'on nous annonce que la petite colonie de Quilbell, Ont., a fait des progrès marquants pendant l'année 1913. De deux ou trois colons Canadiens-français qu'il y avait l'année dernière, l'on en compte aujourd'hui une vingtaine. Tous tout femme et enfant, sont résidant sur leur "Homestead" et sont parfaitement satisfaits de leur nouvelle place.

Quilbell est situé à peu près à mi-chemin entre Winnipeg et Port Arthur, sur le Grand Tronc Pacifique.

Le sol y est fertile et facile à défricher. Il y a juste assez de bois de commerce sur chaque "Homestead" pour permettre aux colons de faire un peu d'argent pendant l'hiver.

Comme il y a encore deux townships voisins de la station qui doivent s'arpenter et se donner en "Homestead" à l'été, il y a ici de quoi fonder une magnifique colonie catholique.

Que nos prêtres colonisateurs nous prêtent main-forte ou nous sommes envahis par les protestants! Quibell est une place idéale et la seule sur une distance de 200 à 250 milles prête à la culture et à l'élevage des animaux.

Le Rév. Père Pinet, o.m.i., de Graham, y vient en mission une fois par mois et est étonné à chaque visite du progrès de la place.

Louis Paradis.

FANNYSTELLE

M. et Mme Ulric Boisvert sont les heureux parents d'un fils, né le 2 février. M. Oscar Beauchêne était parrain et Melle Yvonne Cyrenne marraine.

* * *

Melles Bales et Mountain, institutrices de l'Alma School, sont en promenade à Winnipeg.

* * *

Mme Pierre Painchaud est en visite pour quelques jours à Saint-Boniface et Norwood, Man.

M. Joseph Painchaud a été retenu chez lui cette semaine pour cause de maladie.

* * *

On annonce pour mardi le 17 courant le mariage de M. Oscar Cyrenne et de Melle Gertrude Piché, tous deux de cette paroisse.

* * *

Lundi et mardi dernier nous avons eu le plaisir de pouvoir admirer la plus belle tempête de neige de l'hiver 1914.

Les chemins d'hiver sont établis maintenant. Adieu, voitures d'été, vous allez vous reposer jusqu'au printemps.

Yvonnie.

SAINT-LEON

M. et Mme Gédéon Boisvert sont de retour, enchantés de leur promenade, à Willow Bunch, Sask.

D'après M. Boisvert, la température exceptionnelle dont nous avons joui cet hiver au Manitoba n'aurait pas été moins exceptionnelle dans les parages de Willow Bunch, puisque dans la deuxième semaine de janvier, les cultivateurs de ce dernier endroit auraient hersé et disqué trois jours consécutifs.

* * *

M. Delphis Labossière, résidant à Ratville, Sask., est en ce moment l'hôte de ses parents.

* * *

Dimanche le 25 janvier, M. G. Deshaies, curé de Dover, N. H., E. U., en voyage d'affaires à Winnipeg, profitait de la circonstance pour rendre visite aux divers membres de sa famille, établis à Saint-Léon et à Notre-Dame de Lourdes, MM. Ovila Gareau, Joseph Pellerin et Ovila Cailler.

* * *

Baptisé le 15 janvier, Fernandeau, fils de Onésime Ouellette. Décédé le 20 janvier.

* * *

J'ai souvent ouï dire, et je crois avoir vu quelque part, qu'à une époque ancienne, oh! si ancienne! le Manitoba, les prairies formaient une mer profonde.

Ce même Manitoba, ces mêmes prairies, devraient leur état actuel à la suite de profonds bouleversement, de haussements, dus à certaine pression volcanique. Nous ne savons si ces phénomènes se sont produits à la suite de la disparition du fameux continent "l'Atlantide", et de ses millions d'habitants. Mais ce que nous savons, et ce qu'il y a de certain, (il ne faut pas être grand physicien pour s'en apercevoir), c'est qu'à l'heure actuelle, ce cher pays, a une forte tendance à reprendre son état primitf... Ne nous émotionnons pas outre mesure; l'illusion n'étant qu'un effet de neige... et de vent.

* * *

A propos de neige, nous commençons à nous apercevoir que quand il n'y en a plus il y en a encore. Et si le gouvernement ou les municipalités veulent se décider à imiter les capitales européennes, nous n'en sommes pas à quelques sacs de sel près, et la dan se des dollars sera assez forte pour donner le vertige au plus impérialiste des Impérialistes!

* * *

Ma foi! tant pis, d'aucuns désirent le silence, moi pas, étant fort bavard de mon naturel. On se cimefette dans l'ombre, on conspire... tout simplement pour essayer de nous épater! Mais oui, ça y est, nos jeunes gens pris d'une belle émulation, et d'une fièvre à rendre jaloux les pitres les plus renommés, s'élancent bravement à l'assaut des planches, et organisent pour le dimanche gras un succès déclamatoire et oratoire des plus compliqué.

Mesdames et Messieurs l'honneur de votre présence.

Lorrain.

LANGUE ET RELIGION

La Fornightly Review, dans son premier numéro de janvier, revient encore sur les causes du coulage (leakage) qui s'est produit encore dans les rangs des catholiques américains.

D'après des estimés très conservateurs, la vaillante revue en arrive à conclure que pendant le dernier siècle, c'est-à-dire de 1800 à 1900, les pertes éprouvées par l'Eglise catholique aux Etats-Unis ont été de 20,000,000. Vingt millions!

C'est-à-dire qu'aujourd'hui les catholiques devraient former plus du tiers de la population totale des Etats-Unis et qu'ils n'y sont qu'une infime minorité!

Quelle est la cause de ce désastreux coulage? Qui faut-il rendre responsable de ces pertes énormes et irréparables? Quelle est la nationalité qui fournit le plus grand nombre de renégats?

Répondant en partie à ces questions la Fornightly Review émet cette affirmation que tout naturellement nous sommes les premiers à soutenir: "Faith and mother tongue are as a matter of fact intimately bond up. You cannot forcibly suppress the latter without wrecking the former."

"La foi et la langue maternelle sont comme question de fait intimement liées. Vous ne pouvez pas surprimer par force l'usage de l'une sans menacer l'existence de l'autre."

La voilà donc la cause, la vraie cause, et peut-être l'unique cause des millions de défections que tous, nous déplorons aujourd'hui!

Peut-on après des constatations aussi claires, aussi indiscutables, chercher à nous persuader du catholicisme en Amérique?

Nos évêques ne doivent-ils pas au contraire, nous encourager de toutes leurs forces à garder notre langue maternelle, la sauvegarde incontestée de nos croyances?

On pourra dire que la langue maternelle n'a pas toujours suffi à empêcher l'apostasie, on pourra citer des exemples et on pourra citer aussi des causes autres que l'abandon de la langue maternelle pour expliquer les "immense losses of the Church in this country". Il n'en restera pas moins établi que toutes les nationalités établies aux Etats-Unis, la nationalité canadienne-française est celle qui ne connaît pas le "leakage" et que c'est en même temps la nationalité qui est restée la plus fidèle à sa langue.

"La Tribune",
Woonsocket, R.I.

LE PÈRE NOÉ

Lorsque le père Noé planta sa vigne, le diable vint le trouver et lui dit: Que fais-tu là?—Je plante une vigne.—Et quelle est l'utilité de la vigne?—Son fruit fraîchement cueilli ou séché est doux et bon; le vin qu'on en peut exprimer réjouit le coeur de l'homme.—Travaillons de moitié, dit le diable.—J'accepte, dit Noé.

Or, que fit le diable? il alla chercher un agneau, un lion, un porc et un singe, les égorgea sur place et arrosa la vigne de leur sang mélangé.

C'est pouquoi si l'homme mange le fruit de la vigne, il est doux comme un agneau; s'il bou le vin, il s'imagine être un lion et malheur lui arrive; s'il boit habituellement il devient grossier et dégoûtant comme un porc; s'il s'enivre, il babille, se démène et grimace comme un singe.

Roman de La Liberte — No 15

Le DERNIER DES MOHICANS

PAR

FENIMORE COOPER

Le chasseur lui avait dit brièvement ce qu'ils étaient: les derniers survivants de l'antique race des Delawares, les fils de ces Mohicans autrefois si célèbres, et marchant à la tête de toutes les tribus indiennes.

Il admirait ces grands desseins de la Providence, qui mettait au secours des étrangers, des envahisseurs, d'un chef des armées anglaises, un ancien monarque du pays et son fils, s'en allant à la recherche de deux jeunes filles à travers ces immenses forêts dont leurs ancêtres avaient été les maîtres. Il reconnaissait plus de majesté, unie à une grande bonté, dans le père, resté pourtant complètement sauvage et fidèle aux vieilles traditions des siens; il retrouvait plus de grâce, jointe à une force et à une énergie égale, dans ce jeune homme, que l'isolement et l'abandon de sa race, après tant de grandeurs, avait rapproché, par les manières et les sentiments, de ses ennemis les hommes civilisés. C'était un sauvage encore, c'était déjà un homme délicat, affectueux. Quelles destinées lui réservait l'avenir? Retrouverait-il le pouvoir de ses pères? Les tribus indiennes, aujourd'hui dispersées, en lutte les unes contre les autres, celles-ci suivant la fortune des Anglais, celles-là ayant pris parti pour les Français, le reconnaîtraient-elles un jour?

Et la pensée de Magua lui revenait à l'esprit: il le comparait à ces deux braves Delawares, si honnêtes et si fidèles. Magua, avec des destinées moins hautes et un passé moins glorieux, avait lui aussi occupé une grande position dans sa peuplade, une peuplade précisément ennemie de la tribu des Delawares: il avait quitté les siens, qui l'avaient, à bon droit sans doute, accusé de trahison. Les Anglais l'avaient accueilli; il avait reçu, par leur protection, de se venger un jour de sa propre famille, qui l'avait repoussé; n'y étant point parvenu, il se proposait maintenant de se faire pardonner sa défection par ses frères en trahissant ses nouveaux amis, et il espérait par là reconquérir son ancienne situation et redevenir chef de tribu indienne. Le malait les livres aux Mingos, avaient été déjà, une première fois, victimes de sa déloyauté. Le chasseur et les deux Mohicans, rencontrés par hasard au moment où il allait les livrer aux Mingos, avaient fait échouer sa misérable tentative.

Maintenant Cora et Alice étaient retombées entre les mains du Huron. Heyward comprit bien que les trois hommes assis là, au milieu des ruines, étaient seuls capables de les en tirer. Hélas! arriveraient-ils à temps? Mais le major mit tout son espoir et toute sa confiance en eux; et, en dehors de sa reconnaissance, il se sentait, à mesure qu'il le connaissait mieux, attiré vers Uncas; il se plaisait à lui prêter, dans la circonstance actuelle, les sentiments les plus élevés et les mobiles les plus généreux.

Bientôt, tirant sur sa tête un lambeau de couverture, le vieux sagamore s'étendit à son tour auprès du feu; son fils, respectant son sommeil, continua à veiller à la sûreté générale, et le major, cédant également à la fatigue, alla rejoindre Munro sous l'abri qui leur avait été préparé.

Le jour s'annonçait à peine quand le chasseur vint éveiller les deux officiers; il leur recommanda le plus grand silence, et les conduisit avec toutes sortes de précautions au bord du lac, en prenant soin de guider leur marche sur la surface même des rochers, dans la crainte que la terre ou le sable ne gardassent l'empreinte de leurs pas. Uncas était déjà dans la barque; ils l'y rejoignirent promptement et se mirent en route.

Le sauvage tué la veille au soir par le jeune Mohican rendait toutes ces précautions nécessaires; il ne fallait pas que les Indiens pussent soupçonner le chemin qu'ils avaient pris, sous peine pour eux de se voir suivre aussi à la piste pendant qu'ils poursuivraient eux-mêmes un autre ennemi. Il n'est guère prudent pour un guerrier de se placer ainsi entre deux feux; Heyward le comprit, et ne s'étonna plus de tant de mystères après un repos aussi tranquille.

Le soleil se levait quand ils arrivèrent dans cette partie du lac qui est semée d'une multitude innombrable de petites îles, toutes couvertes de bois élevés. Il était fort à craindre que Montcalm, en se retirant, n'eût laissé plus d'un sauvage de ce côté; aussi nos voyageurs, observant le plus profond silence, redoublèrent-ils de précaution et de vigilance; même Chingachgook quitta la rame, et, uniquement préoccupé d'observer les mille détours du lac, roulait constamment ses yeux vifs d'île en île et de buisson en buisson. Heyward commençait à se persuader que ses compagnons s'exagéraient le danger d'une mauvaise rencontre, quand, sur un signe du vieux sauvage, les deux rames restèrent tout à coup immobiles.

"Qu'y a-t-il?" demanda le chasseur, qui, ayant remplacé Chingachgook, ramait avec ardeur.

Sans répondre, le sagamore montra du doigt un point de l'horizon.

"Je ne vois que la terre et l'eau, dit Duncan, dont le regard avait suivi la direction indiquée, et le paysage est charmant.

—Chut! dit le chasseur; sagamore, vous avez raison. Ne voyez-vous donc pas, major, ce petit brouillard, cette vapeur au-dessus de cette île? c'est de la fumée, et de la fumée qui, selon moi, provient d'un feu qui est sur le point de s'éteindre. Il va falloir lutter, n'en doutez pas! à moins que vous qui est semée d'une multitude ne préfériez nous voir retourner au fort William...

—Jamais!" cria Heyward, un peu trop haut même pour la circonstance.

Le Mohican dirigeait la barque, car il avait déjà repris sa place aux environs, et bientôt ils distinguèrent clairement deux étroits canots amarrés sur le rivage septentrional de l'île.

"Allons, force de rames, mes amis! les coquins n'ont pas encore jeté les yeux de notre côté; nous sommes déjà loin d'eux et presque hors de portée... Les voilà qui nous aperçoivent..."

Une explosion se fit entendre, et une balle tomba à quelques mètres du canot; déjà les sauvages couraient à leurs barques, et leurs hurlements affreux retentirent de tous côtés. L'annonce d'une attaque prochaine ne produisit aucune impression sur le chasseur ni sur les deux Mohicans; ils appuyèrent un peu plus sur leurs rames, et bientôt la petite barque parut voler sur les eaux.

"Maintenez-nous à cette distance, sagamore, dit Oeil-de-Faucon: ils n'ont pas un seul fusil qui ait une semblable portée, et je sais au plus juste le chemin que fait mon tueur de daims."

Le chasseur, sûr de sa distance, ajusta longuement; il allait faire feu, quand une exclamation d'Uncas l'arrêta.

"Qu'y a-t-il? Votre cri vient de sauver la vie à un Huron."

Uncas montra la rive orientale du lac, d'où venait en toute hâte un canot de guerre qui se dirigeait vers eux en droite ligne; le vieux chasseur en demanda pas davantage, il laissa son fusil de côté et reprit sa rame. Les Hurons, plus nombreux, se rapprochèrent bien vite, et les deux barques voguaient presque parallèlement à cent toises l'une de l'autre; la nécessité d'user des avirons pour ne pas perdre de terrain empêchait sans doute les sauvages de se servir de leurs fusils: toutefois l'attaque ne pouvait tarder longtemps dans de telles conditions.

Le sagamore, obliquant un peu à droite, mit brusquement une petite île entre ses adversaires et lui; mais ce stratagème fut sans résultat; les sauvages, ayant pris à gauche, arrivèrent de l'autre côté de l'îlot en même temps qu'eux, un peu en arrière, il est vrai, mais aussi plus rapprochés, et s'apprêtant à faire feu.

"Couchez-vous au fond du canot avec le colonel, ordonna le chasseur.

—Jamais! dit Duncan, nous ne pouvons nous cacher à l'heure du danger..."

Une décharge des Hurons lui coupa la parole; les balles firent jaillir l'eau autour de la barque; l'une d'elles atteignit la rame de Chingachgook et la précipita dans le lac. Uncas, qui avait tranquillement tourné la tête pour juger de l'effet de cette fusillade, manoeuvra si habilement, que son père n'eut qu'à étendre le bras pour ressaisir son aviron. Le vieux sauvage, ayant repris sa rame, se releva, et, la brandissant de sa tête en signe de triomphe, il poussa le cri de guerre des Mohicans pour narguer l'impuissance de l'ennemi, et ne songea plus qu'à accélérer la marche du frêle esquif. Oeil-de-Faucon, ne voulant pas être en retard et garder plus longtemps l'incognito, leva aussi sa longue carabine au-dessus de sa tête, sans toutefois cesser de ramer vigoureusement d'une main; on entendit alors des cris de l'ennemi monter des cris furieux.

"Le Grand-Serpent! disaient-ils, la Longue-Carabine! le Cerf-Agile!" Et l'acharnement de la poursuite devint encore plus grand. Une nouvelle décharge se fit entendre, aussi peu meurtrière que la première; elle amena cette réflexion sur les lèvres du vieux chasseur:

"Les coquins aiment à entendre le bruit de leurs fusils; mais il n'y a pas un Mingo qui sache ajuster dans une barque toujours

ELOGE FUNEBRE DE SIR DUBUC

Prononcé par Mgr l'Archevêque lors des funérailles. railles.

Avant de confier à la terre les restes du grand catholique et du grand citoyen que fut Sir Joseph Dubuc, ancien juge et président du premier tribunal de cette province, ancien administrateur du Manitoba, vicechancelier de l'Université de Manitoba et chevalier je crois remplir un devoir, et ce devoir m'est bien doux, celui d'ajouter à l'offrande si précieuse du Saint Sacrifice, le tribut de remerciements et de louange que lui doit la sainte Eglise en ce beau pays de l'Ouest.

L'illustre défunt avait puisé au sein d'une famille profondément religieuse un grand esprit de foi et cette rectitude de race qui en ont fait un homme si utile à son pays et à la cause catholique.

Il semble qu'il s'échappe de ce vieux sol de la province de Québec sanctifié et fécondé par trois siècles de foi éclairée et généreuse qui a suscité tant de héros et d'héroïnes des émanations sacrées qui entourent le berceau de nos hommes vraiment dignes de ce nom et qui les préparent à leur noble carrière.

Après le foyer d'une famille où l'on a conservé comme un trésor plus précieux que l'or et l'argent les plus belles traditions ancestrales et où l'on boit à longs traits le sentiment de la justice et de l'honneur chrétiens je ne sais rien de plus favorable à la culture de l'intelligence et du coeur qu'une maison d'éducation dirigée par des prêtres, gardiens de la vraie sagesse comme de la vraie science et semeurs de la vérité qui fait les hommes libres et forts.

Le collège de Montréal, dirigé par les Messieurs de Saint-Sulpice, que j'honore toujours comme mes maîtres bien-aimés offrit au jeune paroissien de Saint-Rémi cet avantage inappréciable d'une éducation en tout supérieure et par la science et par la formation intellectuelle et morale qui met de l'acier dans la volonté et qui trempe le caractère. C'est cette éducation qui oriente toute une vie vers cette sphère sereine où l'on trouve la lumière et la force du devoir même au milieu des tempêtes des passions humaines.

Ces deux grands facteurs de l'éducation d'un de nos plus remarquables compatriotes, sa pieuse famille et le second collège classique du Canada expliquent comment sa vie a été si belle et si féconde.

A une époque où le servilisme est si commun et les intérêts religieux et nationaux sont si facilement sacrifiés à l'intérêt personnel de factions, il nous sera bien permis de féliciter le cher défunt de s'être toujours tenu debout devant les adversaires de la justice, d'avoir même malgré l'aménité de son caractère fait face à l'orage et de surtout n'avoir pas cédé devant les voluptés tentatrices de la fausse paix qui énerve les courages et fait fléchir le genou devant l'idole du jour en disant: "Tu triomphes, donc tu as raison".

Et puis nous aimons à ajouter que cette vieille honnêteté française dont nous devons être si fiers et qui est comme la fine fleur de la valeureuse chevalerie des âges de foi héroïque lui était si naturelle qu'il pouvait dire d'elle comme le saint homme Job de la miséricorde "Ab infantia mea erevit mecum. (Job c. 31 v. 18)." "Depuis mon enfance elle n'a cessé de croitre en moi."

Aussi un journal étranger à notre foi et à notre race lui a rendu comme avocat et comme magistrat un témoignage d'intégrité et de loyauté si éclatant qu'il constitue non seulement un trésor de famille mais un trésor national.

Je suis heureux, en cette circonstance, de remercier publiquement celui que nous pleurons, d'avoir rendu dans la grave question de nos écoles injustement détruites un jugement favorable qui a fait l'admiration des membres du conseil suprême de l'Empire Britannique et les a amenés à reconnaître que nos droits scolaires avaient été lésés et que le pacte fédéral avait été violé!

Outre sa science légale si universellement reconnue et son expérience personnelle du fonctionnement de la loi, l'intrépide magistrat qui eut nom Sir Joseph Dubuc a su prêter l'oreille à la voix de la vraie justice qui planait alors sur nos vastes prairies et qui plane encore, Dieu merci. Cet auditoire nombreux en est la preuve. Car celui-ci représente différentes races, différentes religions et les différentes classes de la société qui viennent ici lui offrir ses derniers respects, témoignant qu'ils ont compris cette grande qualité inhérente de notre grand mort.

Un trait de cette vie si calme et si vraie et je termine: Le cher défunt m'a raconté à moi-même qu'il eut occasion, un jour, de faire payer à un adversaire le mal qu'il lui avait fait. "La lutte entre la nature et la grâce ne fut pas longue", me disait-il, " je me fis un devoir de rendre service à ce concitoyen qui m'avait fait du tort et j'en ai éprouvé une joie intime qui dure encore".

Voilà bien l'homme interne, doux et bon, qui ignorait l'amertume de l'âme et le chrétien vivant de la foi qui pourrait toujours répondre au "sursum corda" du prêtre: "Mon coeur est incliné vers le ciel".

Jeunes gens! Quel beau modèle devant nos yeux! Se vaincre c'est plus que conquérir des villes! Les vaincus de la vie, hélas, ne sont que trop nombreux. Combien de jeunes d'autrefois, combien de citoyens, inconscieusemnt peut-être n'ont-ils pas profité de l'exemple si beau d'une vie aussi bien remplie. Combien de chrétiens ne doivent-ils pas à cet exemple un changement de vie, un bon mouvement dans la voix de la perfection, et c'est un secret de la Divine Providence, j'oserais même dire leur salut final.

Aussi, devant le redoutable jugement de Dieu, nous sommes en paix, car il est dit: "Bienheureux les miséricordieux, parce qu'il leur sera fait miséricorde." Oui notre cher défunt fut un miséricordieux et il semble que le Divin Sauveur, le Grand Miséricordieux lui ait ménagé à lui, dont l'âme était toujours préparée à l'appel suprême, une mort rapide afin de lui enlever la peine physique, afin de lui éviter le spectacle douloureux, de la souffrance de ceux qui lui étaient chers et qu'il devait laisser en arrière, afin de lui épargner les affres de l'agonie. Celui qui fut le premier citoyen de ce pays en fut aussi le catholique le plus humble, le plus soumis, le plus loyal, comme le plus éclairé.

Je puis donc dire avec saint Paul à sa digne épouse, à ses chers enfants, à ses nombreux amis: "Ne pleurez pas, ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance mais pensons que celui qui va disparaître de nos yeux vit encore par sa belle âme immortelle, purifiée par le sang du Christ-Jésus et accueillie par notre douce mère du ciel, pleine de grâce, qu'il a si souvent saluée avec amour, lui demandant de prier pour lui à l'heure de la mort.

Consolons-nous les uns les autres en nous disant que bientôt il sera dans le lieu de rafraîchissement de lumière et de paix et disons tous ensemble cette louange qui est en même temps une prière: Beati mortui qui in Domino moriuntur. (Apoc. ch. xiv, v. 13.)

LA DERNIERE DE THERESE

Le jour de l'an au matin, maman dit à Thérèse—elle a trois ans—"Va demander la bénédiction à papa. Mets-toi à genoux."

Thérèse entre dans la chambre où papa est à nouer sa cravate; elle se met à genoux et de son ton de petit gars:

"Papa, je voudrais bien avoir ta bénédiction."

"Oh, oui," dit le papa. "mais, moi, je voudrais bien savoir si Thérèse, cette année, sera bonne petite fille. Tu feras bien ta prière, tu écouteras maman et papa?"

"Oui, papa, tout ça."

Et levant ses mains le papa demande au bon Dieu de bénir son enfant.

Et Thérèse est toujours à genous.

"Va", dit le papa.

"Mais papa, je voudrais bien avoir ta bénédiction."

"Oui, je viens de te la donner. Papa a demandé au petit Jésus de faire que Thérèse soit bonne fille. Va."

Thérèse, se relevant: "Oh, j'aimerais bien mieux l'avoir *dans un petit sac*."

ENTRE BUVEURS

Dans un café, un homme de lettres et un journaliste font tranquillement une partie de jacquet.

Tout à coup une discussion s'élève, puis s'envenime et finalement dégénère en dispute.

L'un de ces messieurs supporte les injures de l'autre avec un calme parfait; mais, une fois l'insulteur parti—ou mis à la porte—les habitués lui demandent pourquoi il a eu tant de patience.

—Que voulez-vous? répond notre doux ami: X... n'est pas un mauvais garçon, je le connais depuis si longtemps! et puis, dans trois mois, quand il sera dégrisé, il regrettera bien sa sottise de ce soir.

mobile. Ils quittent les rames pour recharger leurs fusils, et maintenant nous gagnons sur eux. Major, voulez-vous prendre ma rame? nous sommes à peu près hors de leur portée; mon tueur de daims serait enchanté de pouvoir soutenir sa vieille réputation."

Oeil-de-Faucon renouvela son amorce, et coucha en joue un Huron qui s'apprêtait lui-même à tirer; le coup partit, et l'on vit le sauvage tomber à la renverse. Ses camarades, abandonnant leurs rames, s'empressèrent autour de lui, et les canots ennemis s'arrêtèrent.

Chingachgook et Uncas profitèrent de cet instant de répit pour prendre haleine, et comme le major continuait toujours à ramer avec la plus grande ardeur:

"Doucement, lui dit le chasseur, qui avait rechargé sa carabine; doucement, il faut maintenir constamment ces coquins à une distance qui nous mette à l'abri de leurs balles, et qui permette à ma carabine à long tir de les atteindre; nous allons les promener ainsi sur le lac. Fiez-vous à mon coup d'oeil; mon tueur de daims en abattra un deux fois sur trois, et nous en serons vite débarrassés.

—Ah! s'écria Duncan, ce n'est pas là le but de notre voyage; profitons plutôt de notre avantage pour mettre le plus de distance possible entre nous et nos ennemis.

—Songez à mes enfants!" disait Munro de son côté.

Le vieux chasseur, cédant par déférence, reprit sa rame, et en quelques minutes ils mirent un long intervalle entre eux et leurs ennemis; les Mingos semblaient d'ailleurs avoir renoncé à les poursuivre. Quittant la rive occidentale, le sagamore dirigea la barque du côté des montagnes qui bordaient le lac, et, après plusieurs heures d'une navigation paisible, ils abordèrent dans une petite baie sur la côte septentrionale. Le canot fut tiré sur le rivage. Oeil-de-Faucon, suivi du major, monta sur une éminence et sonda l'horizon dans toutes les directions.

"Voyez-vous ce point noir? dit-il à Duncan; c'est le camp des Mingos, qui ont soif de notre sang; dès que le soleil sera couché, les coquins seront sur notre piste; nous ne sommes pas en force, et leur nombre va encore s'accroître. Voyez-vous, major, cette petite fumée qui s'élève doucement là-bas? C'est un signal destiné à d'autres yeux que les nôtres; nous sommes perdus si nous ne parvenons pas à leur donner le change."

Il redescendit en toute hâte, visiblement préoccupé; il fit part à ses deux amis de ses observations; ils tinrent conseil, et, la consultation terminée, ils se mirent à l'oeuvre sans retard.

Le canot, déjà tiré sur le sable, fut chargé sur les épaules des deux Mohicans, et la petite troupe s'engagea dans les bois, laissant partout des traces très visibles de son passage. Une petite rivière se trouva sur leur route, ils la traversèrent et continuèrent au delà leur chemin jusqu'à un rocher nu et stérile, qui ne pouvait garder aucun indice de leurs pas; puis, marchant à reculons, ils revinrent en arrière jusqu'à la rivière. Comme elle pouvait porter leur barque, ils la mirent à flot, s'y embarquèrent tous avec les plus grandes précautions et rentrèrent ainsi dans le lac; la forêt, qui s'étendait jusqu'au rivage, les protégeait de son ombre, et ils purent côtoyer la rive à l'abri. Lorsque l'obscurité des grands arbres cessa de les protéger, Oeil-de-Faucon déclara qu'il était prudent de débarquer de nouveau. Le crépuscule se fit bientôt plus sombre, la nuit arriva; ils remontèrent alors dans leur canot, et, coupant le lac en travers, ils gagnèrent la côte occidentale. Malgré la nuit et les rochers, Chingachgook y découvrit un petit havre qui leur permit de descendre à terre; la barque fut encore une fois tirée de l'eau, portée dans les bois, et cachée soigneusement sous les broussailles.

Tous, ayant pris leurs armes et leurs munitions, se disposèrent à recommencer leurs investigations dans les bois, pour retrouver la trace des deux enfants et de Magua, qui avait dû forcément passer dans les environs avec ses prisonniers.

Nos cinq voyageurs étaient arrivés dans ce district stérile et montagneux qui sépare les eaux tributaires du Champlain de celles qui vont se jeter dans l'Hudson. Le chasseur et les Indiens avaient souvent traversé les montagnes et les vallées de ce désert; aussi pénétrèrent-ils dans ces fourrés épais avec la plus grande tranquillité. Leur marche était régulière, et, au milieu de l'obscurité, une étoile ou le cours d'un ruisseau suffisait à faire cesser toute hésitation. Après plusieurs heures de marche, ils s'arrêtèrent, allumèrent du feu et ne tardèrent guère à s'endormir d'un profond sommeil; les deux officiers, pleins de confiance en leurs guides, cédant d'ailleurs à une fatigue peu ordinaire, ne tardèrent point à les imiter.

Le lendemain, au lever du soleil, ils reprirent leur marche; mais, après avoir fait quelques milles à travers les bois, Oeil-de-Faucon, qui marchait toujours en avant et du même pas, ralentit visiblement son allure; il s'arrêtait souvent, interrogeant la route, scrutant les moindres débris, soulevant les feuilles, observant le cours des ruisseaux; comme un homme qui se défie de lui-même, il appelait souvent le sagamore, et avait avec lui de fréquentes consultations. Une dernière conférence dura plus longtemps; une inquiétude très vive se lisait sur le visage du chasseur. Heyward en fut frappé; toutes ses craintes se réveillèrent. Munro s'était arrêté toujours morne et silencieux; étranger aux moyens, et uniquement préoccupé du but, il se renfermait dans sa douleur. Oeil-de-Faucon discutait avec le sagamore: le visage de ce dernier n'avait rien perdu de son calme; il répondait à son ami sans montrer aucun souci, mais aussi sans trouver un conseil qui pût l'aider à prendre un parti. Le major aperçut alors Uncas, silencieux, les yeux brillants et le visage animé, comme tenant la solution du problème, et n'osant par déférence prendre part à la discussion. En ce moment le chasseur se décidait à confier à ses hôtes l'embarras qui l'arrêtait.

"Lorsque nous nous sommes aperçus que les traces de Magua se dirigeaient vers le nord, nous avons eu cette conviction, qui s'imposait à notre jugement, qu'en suivant les vallées pour rejoindre le pays habité par sa peuplade, il se maintiendrait entre les eaux de l'Hudson et celles du Canada; et pourtant voilà que nous approchons du lac Scaroon sans avoir retrouvé une seule trace de son passage. L'homme est sujet à l'erreur, peut-être ne sommes-nous pas sur la vraie piste.

—Dieu nous préserve, dit le major, d'un semblable malheur! Mais qu'en pense Uncas? N'a-t-il pas aussi un avis à émettre sur ce sujet?"

Le jeune Mohican, ainsi interpellé, jeta un regard rapide vers son père; celui-ci lui fit signe qu'il pouvait parler. Avant de profiter de la permission, le jeune Indien courut vers une éminence qui s'élevait à une centaine de pas en avant, et d'un air de triomphe appela à lui ses compagnons.

"Ce sont bien leurs traces! s'écria le chasseur, qui l'avait suivi de près.

—Il est bien extraordinaire que le jeune homme ne nous ait pas fait connaitre plus tôt sa découverte, dit Heyward.

—Il aurait été plus étonnant encore qu'il eût parlé sans être interrogé"

L'indice relevé par Uncas montrait la direction qu'avaient suivie les Mingos, ils allaient vers le nord.

"Quelle belle piste! criait le chasseur, dépassant un peu la mesure, et si heureux en cette occasion, qu'il en oubliait ses hésitations encore si récentes; nous pouvons la suivre le nez en l'air. Voilà bien la trace de ces animaux qui ont un trot si singulier; en vérité, Magua est frappé de folie, il voyage comme un général en chef. Sagamore, ajouta-t-il en raillant, voyez donc si vous ne retrouverez pas la trace des roues de sa voiture."

Munro et Duncan, rassurés, se remirent en route avec confiance à la suite de leurs guides; ils marchaient désormais à grands pas, comme des voyageurs qui suivent une route largement tracée. Lorsqu'un rocher, un terrain trop sec et trop dur, un ruisseau, interrompait la chaîne de la piste qu'ils suivaient, le chasseur et ses compagnons avaient vite fait de retrouver les traces interrompues; à peine un écart, à peine une hésitation, et ils rentraient dans la vraie route. Non pas que le Renard-Subtil eût négligé toute précaution; bien au contraire, mais ses ruses ne parvenaient point à donner le change à des yeux aussi perspicaces, à une habileté aussi consommée. Magua avait à ses trousses les plus fins limiers de la forêt.

Dans l'après-midi néanmoins ils rencontrèrent tout à coup des difficultés qui les jetèrent dans le plus grand embarras. Le soleil commençait à descendre vers l'horizon; ils venaient de traverser une petite vallée arrosée par un mince cours d'eau. Il leur parut tout d'abord évident que Magua avait fait là une halte assez prolongée avec ses prisonniers; des tisons à demi consumés, les restes d'un daim dépecé à la hâte, l'herbe foulée à l'ombre des buissons, ou tondue aux environs par les chevaux qu'on avait laissés paître en liberté: tout attestait le passage de la troupe poursuivie; elle avait campé là.

Néanmoins, après l'examen le plus attentif, il fallut s'avouer que, si les traces des chevaux se rencontraient partout au delà et autour de ce campement, on ne pouvait retrouver nulle part en avant les traces des Mingos ni celles de leurs prisonniers. Les montures d'ailleurs semblaient avoir erré à l'aventure, et bientôt Uncas, suivant des vestiges qui lui semblaient plus récents, s'enfonça dans le bois et ne tarda guère à en revenir conduisant en laisse les deux chevaux: leurs harnais, souillés et déchirés, montraient bien qu'ils avaient été abandonnés à eux-mêmes déjà depuis quelque temps.

"Que veut dire cela? s'écria Heyward tout pâle, et comme frappé de l'idée de découvrir tout à coup sous ces broussailles le corps inanimé des deux jeunes filles.

(*A suivre*).

AU COLLEGE

AUTOUR DE LA 1re DIVISION

Petit résumé. Saint-Boniface, 10; Fédérés A, 4:—Saint-Boniface, 7; Agriculture, 4:—Saint-Boniface-Pharmacie: partie protestée. Saint-Boniface-Ecoles, partie nulle. Ces deux dernières sont à reprendre, naturellement.

* * *

Virez de bord! Où prétendez vous aller de ce train-là, nos joueurs? Le 20 janvier, vous avez manoeuvré à merveille: le jeu individuel et le jeu d'ensemble furent excellents. Le 27, vous avez commencé à faire fausse manoeuvre: le jeu individuel fut encore bon, mais le jeu d'ensemble brilla par son absence. Mardi dernier, non seulement l'ensemble fit défaut, mais le jeu individuel lui-même laissait à désirer. Continuez dans cette voie, et vous aurez toutes les chances d'attraper le championnat à la manière du mioche qui attrape le chat de la maison. Car, tour à tour, les Fédérés B, les Ecoles, les Pharmaciens, les St. John's et peut-être les Médecins vous administreront une raclée.

Vous avez cependant tout ce qui est requis pour faire un club de champions. Alors, pourquoi votre jeu n'est-il pas meilleur? La raison, c'est que vous épuisez vos forces en efforts isolés. Quelques-uns paraissent avoir une idée fixe: jouer pour la galerie et faire tous les points par eux-mêmes. Ce système est peut-être favorable à la gloriole personnelle. Mais les connaisseurs soutiennent que le jeu d'ensemble est non seulement le plus sûr pour arriver au championnat, mais le seul, à conditions égales, qui y conduise. Nous espérons que vous allez le comprendre et virer de bord avant qu'il soit trop tard.

* * *

Bonne chance! A preuve que nos remarques sur votre jeu sont dictées par un intérêt sincère, nous vous souhaitons un beau succès dans votre rencontre avec les Fédérés B, cet après-midi. Nous serons là pour vous encourager et pour applaudir, nous l'espérons votre victoire.

* * *

Plaisanterie??? Spectateurs de la partie Saint-Boniface Agriculture, nous sommes restés ébahis en lisant le récit de cette joute dans un hebdomadaire anglais de Winnipeg. Si l'auteur de ce rapport a voulu être sérieux, il ne lui reste [illegible] chose à faire: briser sa plume et renoncer à la carrière de chroniqueur sportif. Sor[illegible] ...trop forte pour le reste. Mais notre scribe a peut-être voulu s'amuser aux dépens de ceux qu'il comble d'éloges? Dans ce cas, il mérite des félicitations. Car la farce est très bien réussie.

* * *

Lundi, 2 février. C'est congé aujourd'hui. Il neige, il vente. Mais que faire en un congé, à moins que l'on ne joue? Le patinoir est couvert de neige et la poudrerie est aveuglante. Mais on n'est pas regardant, quand on a le plaisir de laisser dormir, dans la douce chaleur de l'étude, le vieil Homère et ses compagnons ou les auteurs de philosophie qui ont parfois sommeil, eux aussi. Après avoir joué de la pelle, du grattoir, et du balai, en avant! le gouret et le patin.

1h. 30m. p. m. Les équipes Doiron et Gagné sont aux prises dans la tempête. Les Gagniers luttent avec ardeur pour éviter une 3ème défaite: mais la deveine rend leurs efforts inutiles. Et les Doironniens enregistrent leur 1ère victoire (5-1).

2h. 45m. p. m. Les Schnerchistes s'attaquent aux Mullerois. Ces derniers sont de taille à se défendre, et une heure de courses, de chutes et de combinaisons se termine par un blanchissage mutuel. Ces deux parties finissent la 1ère série de la ligue intermédiaire laissant trois clubs égaux pour la première place.

4h. p. m. Les cadets bravent la tempête à leur tour. Lou sourit aimablement. Jusqu'à présent, il a savouré la douceur de la victoire; et il espère en jouir encore malgré la poudrerie.

5h. p. m. Lou a une binette si significative. Il vient de goûter l'amertume de la défaite. Courage! Lou. Les beaux jours reviendront.

Les gouretiers d'aujourd'hui ont le droit de crier: "Hourra pour nous autres!" Ils ont joué trois parties; et par quel temps, mes amis; un temps où, par prudence, les chats ne mettent pas le nez dehors. Quelle équipe a dépensé le plus d'efforts et d'habileté, les spectateurs ne sauraient trop le dire. Aveuglés par la poudrerie, ils pouvaient avec raison faire la remarque de l'oiseau de Florian:

Moi.... je vois bien quelque chose
Mais ....
Je ne distingue pas très bien.

Comment faisaient alors les joueurs? Par moments, ils y allaient un peu par coeur.

* * *

INTERMEDIAIRES

Jeudi, 5 février. Enfin les Gagniers maîtrisent la guigne et emportent leur 1ère victoire en triomphant des Mullerois. Les uns et les autres assurent qu'ils ne connaîtront plus la défaite.

Les Cadets.—Avant la partie.—Le caporal Galarneau est épanoui Vainqueur de Lou, lundi, il est sûr de répéter son exploit aujourd'hui aux dépens du major Cusson.—Pendant la partie.—Les équipiers du caporal attaquent avec furie; mais ceux du major se défendent hardiment et font des contre attaques dangereuses. Les deux équipes y mettent d'autant plus d'ardeur (même intempestive) que le temps est très froid. Affaire de se réchauffer, sans doute.—Après la partie.—Le caporal n'a plus qu'un demi-sourire: mais le major paraît plus rassuré. Le résultat est nul (2-2).

* * *

Dimanche, 8 février. Voyez-vous Lou? Comme il est rayonnant de joie! Qu'a-t-il donc? Hé! son club vient de passer l'équipe Cusson à la lessive. (3-0).

* * *

Champagne et champagne. Quelques lecteurs ont été surpris et même, paraît-il, scandalisés d'apprendre que nous avions du *champagne* à notre petit magasin Eh bien! oui, nous avons du *champagne* au petit magasin, et nous en aurons encore pendant deux mois; et ce *champagne* est de première qualité. Mais soyez sans crainte. Le *champagne* que nous avons ne dérange personne et ne fait prendre à personne l'habitude de l'intempérance. Car notre *champagne* n'est pas le *champagne* en bouteille ou en tonneau, mais C. *Champagne* en personne Il a été *compris* pendant toute une semaine, disions-nous; il l'est et le sera encore.

* * *

Avis. Arroseurs du patinoir présents et futurs, écoutez bien ceci: Pour commencer, il faut fermer la petite clef et ouvrir la grande; quand vous avez fini, fermez la grande clef; puis (remarquez bien) ouvrez *immédiatement* la petite. Est-ce compris? Ceux d'entre vous qui, par maladresse ou autrement, me forceront encore à dégeler la *pipe* (pas ma pipe; elle ne gèle pas, celle-là) mais la *pipe*, pardon! je voulais dire le tuyau; donc, ceux d'entre vous qui m'obligeront encore à subir un froid de -24o pour dégeler le tuyau d'arrosage, ceux-là, dis-je recevront un châtiment exemplaire: je briserai leur carrière d'arroseurs. Signé: Henri.

* * *

Deux malades. Après une lutte opiniâtre contre le frisson et les maux de tête, L.-P. Gagnon et A. Brunelle ont dû s'avouer vaincus devant la persistance de ces précurseurs de la maladie. Ils ont dû prendre le lit. A. Brunelle espère bientôt quitter pour de bon son grabat fiévreux. Quant à L.-P Gagnon, son état est plus inquiétant. On le dit atteint d'une pleurésie. Nous leur souhaitons, à tous deux, une prompte guérison.

* * *

Remis Faute d'espace, nous sommes obligés de remettre, à la semaine prochaine, le récit des prouesses de Napoléon.

La clarté dans une opinion est la manifestation visible de la vérité; l'utilité en est la manifestation palpable.

* * *

La modération des grands hommes ne borne que leurs vices.

* * *

Le courage a plus de ressources contre les disgrâces que la raison.

* * *

La raison et la liberté sont incompatibles avec la faiblesse.

La guerre n'est pas si onéreuse que la servitude.

ROTIS VIVANTS PAR LEURS ENNEMIS DANS UN TUNNEL

Un chef rebelle met le feu à un tunnel. Cinquante personnes dont neuf américains y sont rôties.

Juarez, Mexique, 8.—Les neuf américains et la quarantaine de Mexicains dont on ignorait le sort depuis la destruction du tunnel de Cumbre y ont péri, rôtis tout vivants. Ce terrible exploit est au dossier du chef rebelle Castillo.

Il y a quelques jours, une vingtaine des hommes de Castillo furent pris et fusillés. C'est pour se venger que Castillo s'est emparé d'un train de marchandises et de voyageurs, l'a conduit dans le tunnel et l'y fit brûler.

On a retrouvé les cadavres de presque toutes les victimes. Tous sont affreusement rôtis et recroquevillés sous l'action de la flamme.

Malgré toutes les tentatives faites par les autorités, il est impossible de se saisir de Castillo. Ce bandit agit en désespéré. Il est d'une audace déconcertante et d'une sauvagerie incroyable. On s'attend à quelque autre exploit du même genre.

UNE TAXE DE 12 MILLIONS

On réclame à Rockfeller cette fabuleuse taxe.

Cleveland, Ohio, 6.—L'état de l'Ohio verra prochainement l'une des plus grandes batailles légales dont auront été témoins les tribunaux de ce pays si l'archi-millionnaire Rockfeller, l'homme certainement le plus riche du monde refuse de se soumettre à la loi de l'état taxant la propriété privée. On ne lui réclame comme taxes sur sa propriété personnelle dans cet état que la modeste somme de $12,000,000. Rockfeller n'a pas encore remis à l'état un relevé de ses propriétés. Et il refuse toujours de le faire.

On se prépare à la bataille devant les tribunaux.

$100,000 NE PEUVENT LE SAUVER

Le radium ne peut guérir du cancer

Baltimore, 6.—Le congressiste Robert G. Bremmer est décédé hier au sanatorium Kelly. Il souffrait d'un cancer et opposait à la maladie une résistance merveilleuse. Les médecins n'épargnaient rien pour le sauver. Ils le traitaient au radium, espérant obtenir ainsi sa guérison. Dans un dernier effort pour lui conserver la vie, le docteur Kelly injecta dans l'épaule de son malade pour $100,000 de radium.

C'est certainement la plus coûteuse médecine jamais donnée à un homme.

LA GUERRE CIVILE

Ou des élections générales ou le feu au royaume, disent les conservateurs anglais.

Londres, 8.—On attend avec beaucoup d'anxiété l'ouverture du parlement, mardi. La fameuse question du Home Rule va revenir sur le tapis. Jusqu'ici l'on n'a pu venir à une entente. Le premier ministre et le chef des Irlandais ne veulent aucunement entendre parler de l'exclusion de l'Ulster.

Les conservateurs ont décidé de sauver les protestants de l'Ulster en forçant les libéraux à faire des élections générales. S'ils s'y refusent, ce sera la guerre civile.

UNE AUTRE DE L'ALCOOL

Ivre, un homme assomme sa femme et tente de se suicider.

Sherbrooke, 4.—Un drame, qui aura des suites fatales est arrivé, à Richmond, dans un logis de la rue Principale. Hier soir, vers 10 heures, Benjamin Asselin entrait chez lui complètement ivre. Sur les reproches de sa jeune femme, il se rua sur elle et l'assomma à coups de poings. La victime tomba inconsciente sur le plancher. Asselin, non statisfait, se jeta sur elle et la bourra de coups avec tous les instruments qu'il put trouver.

Quand il crut que sa femme était morte, il voulut se faire justice. Il prit son rasoir et tenta de se trancher la gorge, mais les cris de rage qu'il poussa furent entendus du dehors et immédiatement plusieurs personnes firent irruption dans la chambre.

La scène les fit reculer de stupeur. Mme Asselin était étendue sur le plancher, sans connaissance et tout ensanglantée tandis que son bourreau couché sur un lit, faisait entendre les plaintes les plus vives.

La police arriva ainsi que le médecin et on donna tous les soins possibles aux deux malheureux. On espère que la victime sera sauvée, mais on croit que les blessures qu'Asselin s'est infligées lui seront fatales. Il sera transporté à l'hôpital Général de Sherbrooke L'an dernier, Asselin avait été condamné à trois mois de prison pour voies de fait dans un moment d'ivresse. Il est âgé d'environ 40 ans et n'a pas d'enfants.

LA TETE LA PREMIERE

Une partie de hockey qui se termine à Brandon par un terrible plongeon.

Brandon, 6.—La partie de hockey Brandon-Kenora s'est terminée brusquement après une demie heure de jeu par un accident au cours duquel plusieurs personnes ont été blessées dont quelques-unes, croit-on, grièvement. Un incident très passionnant au cours de la joute porta les spectateurs de l'estrade nord à se pencher tous en avant sur le garde fou. Il céda et plusieurs spectateurs furent précipités sur la glace tête première. L'excitation fut alors à son comble.

On crut d'abord que quarante ou cinquante personnes étaient blessées mais quand la situation se fut un peu éclaircie, on constata que le nombre des victimes étaient beaucoup moindre. L'arbitre a été conduit à l'hôpital; il souffre de graves blessures. Un jeune garçon de 12 ans, du nom de Laurence Johnson, souffre d'un ébranlement cérébral. Il n'a pas encore repris connaissance. Neuf autres personnes ont été blessées mais sans gravité.

EMPRISONNE SOUS SA CHARGE DE FOIN

M. Armand Saucier de la Salle a le pied gauche gelé

M. Armand Saucier de La Salle, Man., a été victime d'un curieux accident qui, heureusement n'aura pas des suites trop graves Il conduisait à Winnipeg une lourde charge de foin, jeudi après-midi. Il ne se trouvait plus qu'à quelques milles de Winnipeg quand sa charge se renversa. Pour se garder du froid très vif, Saucier s'était enseveli dans le foin. Il ne put s'en retirer quand la charge culbuta. Il fut enseveli sous sa charge de foin, une jambe sortant au dehors. A ce qu'en peut juger Saucier, il passa une heure sous sa charge de foin. Un passant tenta de l'en sortir en lui tirant la jambe mais en vain. Il lui fallut enlever tout le foin.

Dès qu'on s'aperçut que sa jambe était gelée, on le conduisit à l'hôpital de Saint-Boniface. Son état est satisfaisant.

DIX ANS DE PENITENCIER

La justice se fait très rigoureuse pour un jeune bandit polonais.

Alex. Ostrowski, un jeune bandit polonais, qui a à son crédit une bonne dizaine de cambriolages, de vols avec effraction, etc., a recueilli mardi une condamnation de dix ans au pénitencier de Stony Mountain. Cela lui donnera le temps de réfléchir longuement.

Le jeune bandit a raconté au magistrat qui l'a condamné une mirobolante histoire, s'efforçant de se rendre digne de sa clémence. Il ne se serait décidé au vol, au vol d'armes, que pour libérer sa malheureuse patrie, la Pologne Il voulait combattre contre la Russie.

Le magistrat a été très sévère dans ses commentaires. A ses yeux, le jeune bandit, ébloui et trompé par les exploits de Krafchenko, voulait s'établir chef de bande et commettre une série de vols à main armée. Il importe de purger Winnipeg de tous les criminels qui l'infestent. Il faut que la justice se montre sévère au point d'être la terreur de tous les malfaiteurs. Dans ce but, il croit devoir l'envoyer au pénitencier pour dix ans. Il aurait pu l'y envoyer pour la vie.

LA REVANCHE DE GAVROCHE

Gavroche, une lettre à la main, entre dans un bureau de poste. Il se dirige vers un des guichets et demande à l'employé:

—Un timbre de deux sous, s'il vous plaît?

Mais, l'employé bourru:

—Tu ne sais donc pas lire? Tu ne vois pas que les timbres, ce n'est pas à ce guichet-ci, espèce de [illegible], mais à l'autre, là-bas?

Gavroche ne réplique pas, va acheter son timbre au guichet désigné, jette sa lettre dans la boîte, puis revient à l'employé grognon.

—M'sieu, vous pourriez pas me donner un renseignement?

—Quoi?

—Pourriez-vous me dire si ma lettre arrivera demain à Soissons?

—Bien sûr, elle y arrivera: la levée n'est pas encore faite.

—Ben, vous n'y connaissez rien.

—Qu'est-ce que tu dis?

—Non, vous n'y connaissez rien et comment voulez-vous que ma lettre arrive à Soissons puisque je l'envoie à Périgueux?

La servitude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer.

* * *

Il n'est pas donné à la raison de réparer tous les vices de la Nature.

ST-BONIFACE

Notre conseil de ville a tenu hier soir sa séance bi-mensuelle. Elle a été courte et peu importante. De la routine et rien de plus.

L'échevin McFee a donné un rapport verbal des négociations préliminaires avec la Winnipeg Electric Tramway Co. pour améliorer l'éclairage des rues de Saint-Boniface et en réduire le coût. Le conseil a voté une somme de $500 pour aider la chambre de commerce. A la demande des associations de charité de Norwood, le conseil a décidé de s'en rapporter à la décision du maire et du secrétaire-trésorier pour savoir si les ouvriers de la ville seront payés tous les huit jours au lieu de tous les quinze jours.

Aujourd'hui, le conseil se rendra au parlement pour surveiller le vote des amendements demandés à la charte.

* * *

Il est bon de ramener à ses justes proportions le tapage fait par le *Free Press* au sujet des amendements que demande Saint-Boniface à sa charte.

Saint-Boniface veut la propriété de ses rues. Ce qui est très logique. Mais il se trouve que la ville de Winnipeg a le droit de distribuer de l'énergie électrique dans toute la province. Saint-Boniface ne s'oppose pas à ce que Winnipeg distribue dans ses limites l'énergie électrique mais veut poser certaines conditions à l'exercice de ce pouvoir et sur tout ne veut pas se voir enlever la propriété de ses rues. Il s'agit de savoir qui sera maître.

* * *

Mgr Pascal est de passage à l'archevêché. Il revint de la Louisiane où il s'était rendu après le congrès des Missionnaires à Boston dans l'intérêt de sa santé. Dimanche, il a parlé, à la cathédrale, de ses impressions de la Louisiane. Il est reparti hier soir pour Prince Albert.

* * *

Mgr Charlebois arrive aujourd'hui d'Ottawa. Il repartira aussitôt pour Le Pas. Il sera accompagné du R. P. Lecoq o.m.i., principal de l'école indienne qui sera construite à Cross Lake. Le R. P. Lecoq o.m.i. fera le trajet qui est de 400 milles avec des chevaux qu'il vient de s'acheter. C'est encore un plus rude voyage qu'avec des chiens et en traîneau.

* * *

Bonne nouvelle; On nous annonce qu'au printemps on commencera la construction sur la place Taché, mise envente par MM. Bertrand et Hébert, d'une vingtaine de jolies maisons.

* * *

L'Hôpital s'agrandira au printemps. MM. Sénécal et Papineau, architectes entrepreneurs, ont préparés les plans. Le coût probable sera de $250,000.

* * *

Encore un de nos compatriotes que le succès favorise. M. le docteur Hector Joyal, originaire de Sainte-Agathe, vient de s'établir à Haileybury. C'est un des meilleures postes de l'Ontario français.

* * *

L'Union Jeanne d'Arc prépare pour le 24 février prochain un grand concert sous le haut patronage de Mgr l'archevêque.

VAGUE DE FROID

La nuit de mercredi à jeudi a été les heures les plus froides qu'ait encore vues Winnipeg et une bonne partie de l'Ouest cet hiver. De bonne heure, jeudi matin, le thermomètre marquait encore trente au-dessous de zéro. Plusieurs thermomètres privés enregistraient un chiffre plus bas de quelques degrés.

Cette vague de froid se fait sentir dans tout l'Ouest, du pied des Montagnes Rocheuses jusqu'à l'Ontario. Toutes les villes à l'est de Calgary font rapport que c'est la plus froide journée de cet hiver. A Calgary le thermomètre marque 22 et continue à descendre.

Le thermomètre se mit à descendre mercredi après-midi. Il marquait 22 à sept heures du soir et atteignait 26 à minuit.

A Calgary, il a été consommé 9,000,000 de pieds cubes de gaz de plus qu'à l'ordinaire.

La journée de jeudi ne marque aucun changement. La vague de froid ne diminue pas en intensité. S'il y a quelque chose, elle augmente. Cette vague de froid se fait maintenant sentir vers le sud. A sept heures hier soir, le thermomètre marquait déjà 22. De bonne heure ce matin, il marquait encore trente degrés. Va sans dire qu'à certains endroits, il a atteint 33, 35 et même 37 degrés.

D'après les rapports officiels, le thermomètre est descendu hier à 35.9 dégrés. C'est le record non seulement pour cette année mais aussi pour l'an dernier. En 1913, le thermomètre n'alla pas plus bas que 31.2. A Lethbridge, le thermomètre a marqué 40 dégrés.

Plusieurs trains sont en retard par suite du froid.

AU SACRE COEUR

Melle Desrochers a épousé ce matin M. Emile Morin. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Portelance o.m.i. M. A.-B. Desrochers servait de témoin à Melle Desrochers, sa fille. M. Albert Morin servait de témoin à M. Emile Morin, son frère.

Mme Bourque tenait l'orgue. Le chant fut exécuté par les Enfants de Marie. Melles Thérèse Hamel et Claire Dumoulin chantèrent en duo "Jésus dans ce mystère" et Melle Patenaude un bel "Ave Maria".

La cérémonie de la présentation de sa couronne à la Vierge par la mariée fut très importante.

* * *

M. J.-B. Décoteau et son fils sont partis pour Montréal, New-York et la Floride. M. Décoteau possède en Floride des terrains fruitiers. Il s'occupera un certain temps de ses plantations.

* * *

Mme Edmond Béliveau a subi une grave opération à l'hôpital de Saint-Boniface. Elle est en bonne voie de rétablissement.

* * *

Mme Dagenais est à l'hôpital de Saint-Boniface.

* * *

La lecture des notes pour janvier a eu lieu hier à l'école. Résultat satisfaisant. Nos petits ont bien travaillé.

* * *

Par le froid de loup qui nous mord jusqu'aux moelles, le patinoir est très attrayant et fait les délices de nos jeunes bambins qui y récoltent force glissages.

NOUVEAU PRETRE

M. l'abbé J.-A. Roy est reçu à la prêtrise dimanche dernier.

Notre Petit Séminaire a eu dimanche dernier une fête d'un cachet tout particulier: l'ordination de M. l'abbé J.-A. Roy. La cérémonie a eu lieu dans la chapelle. C'était la première ordination à la prêtrise que voyait le Petit Séminaire depuis sa fondation.

Mgr l'Archevêque célébra le Saint-Sacrifice. Il était assisté de l'abbé Prud'homme, chancelier et professeur de théologie au Petit Séminaire. M. l'abbé Brodeur, professeur au Petit Séminaire, assistait le nouveau prêtre. M. l'abbé Lambert, secrétaire de Mgr Langevin, était maître de cérémonies. Mgr Dugas assistait au trône. La chapelle, superbement décorée, débordait de prêtres et de laïques.

Au déjeuner qui suivit l'ordination, l'abbé Roy reçut en cadeau des jeunes élèves du Petit Séminaire un magnifique ciboire. L'après-midi, il chanta les vêpres à la cathédrale. Mgr Langevin, Mgr Pascal, Mgr Béliveau et Mgr Dugas y assistèrent.

L'abbé Roy a célébré sa première messe, hier matin, au Petit Séminaire. Il a donné une bénédiction spéciale à ceux qui y ont assisté.

M. l'abbé Roy est né à Baltic, Connecticut, et a fait ses études au collège de Saint-Hyacinthe. Il y fut ordonné sous-diacre par Mgr Bernard. Peu de temps après il vint dans le diocèse de Saint Boniface et fut professeur d'anglais au Petit Séminaire.

Jeudi dernier, il fut reçu au diaconat.

Dimanche prochain, il chantera la grand'messe à la cathédrale.

NAISSANCES ET DECES

Le taux des naissances à Winnipeg dépasse à peine 20 par mille de population

Le rapport des naissances pour janvier 1914 indique assez notable augmentation sur le chiffre de l'an dernier. Le chiffre des naissances a été de 464, 239 garçons et 225 filles. De ces naissances 37 sont illégitimes. En janvier 1913, les naissances furent au nombre de 372, dont 208 garçons et 164 filles. Il y avait trente naissances illégitimes.

Le chiffre des décès pour janvier s'est abaissé quelque peu. Il est de 175. L'an dernier, il avait été de 180.

Le chiffre des mariages a fait un bond prodigieux. De 140, l'an dernier, il a passé à 234 cette année.

En supposant que la population de Winnipeg soit, comme la donnent les derniers estimés, de 225,000, la capitale manitobaine n'aurait qu'une moyenne de naissance de 20 par mille habitants. Ce qui est très peu. Heureusement que le taux des décès est très bas.

COLONISATION

Un appel du comité constitué au Congrès de juin 1913.

M. le Rédacteur,

Le Comité permanent du Congrès des 25 et 26 juin derniers chargé particulièrement de l'oeuvre de la colonisation s'est efforcé d'obtenir un rapport de chaque paroisse, colonie ou groupe de langue française du Manitoba, au point de vue des avantages que chacun ou chacune offre comme champ de colonisation. Déjà une vingtaine de comités paroissiaux nous ont fait parvenir ces rapports; nous réitérons la demande que ceux de ces comités qui auraient jusqu'ici négligé la préparation d'un tel rapport veuillent bien le compléter au plus tôt et l'envoyer au secrétaire, M. C.-F. Cardinal, Bureau de l'Immigration, Winnipeg.

Tous les renseignements reçus ont été classifiés, rédigés et envoyés à M. l'abbé Bouillon, missionnaire colonisateur, et au secrétariat des oeuvres sociales à Québec.

A sa dernière assemblée mensuelle le comité du congrès a décidé de faire imprimer, à plusieurs milliers d'exemplaires, une brochure sur le Manitoba comme champ de colonisation. Cette publication est un élément nécessaire à l'avancement de l'oeuvre entrepris par le comité, car c'est une opinion partagée par tous ceux qui se sont occupés d'immigration dans le Québec et les Etats de la Nouvelle Angleterre qu'on ne connait pas de notre province au point de vue agricole et commercial.

Or le comité ne dispose d'aucun fonds pour subvenir à cette dépense. Il fait donc appel à la générosité de ceux de nos compatriotes qui sont en mesure (et ils son nombreux)—d'aider cet oeuvre si importante de la colonisation française.

Que chacun fasse sa part de cette charité nationale et le succès de l'oeuvre sera assuré. Les souscriptions doivent être envoyées au secrétaire du comité, M. C.-F. Cardinal.

Le Comité du Congrès.

CONCERT

L'Union Jeanne d'Arc donnera son premier concert, mardi, le 24 février prochain, dans la Salle du Collège de Saint-Boniface. Il sera sous le haut patronage de Mgr l'Archevêque.

L'orchestre de l'Union Jeanne d'Arc se fera entendre dans un joli répertoire. On y jouera des comédies et il y aura de la déclamation, etc.

Le prix d'admission est de 25 cents. Sièges réservés, 50 cents.

Les billets sont envente à l'Union Jeanne d'Arc, 322 rue Saint Jean-Baptiste, Saint-Boniface, au Collège de Saint-Boniface, à l'église du Sacré-Coeur, coin des rues Lydia et Bannatyne, Winnipeg.

SUSPENDU PAR UN OEIL

On attend le prêtre pour le descendre puis il meurt.

Saint-Hyacinthe, 4.—Un terrible accident est arrivé, ce matin, à Saint-Dominique et a causé un gros émoi dans cette paroisse. Un des citoyens de cet endroit a trouvé une mort des plus horribles, qui a vivement affecté ceux qui en ont été témoins. Ce matin, M. Magloire Bernard attelait deux chevaux à un corbillard qui devait servir à tra[illegible] la dépouille mortelle de sa belle-soeur dont les funérailles avaient lieu, aujourd'hui, lorsque les chevaux, effrayés par un objet quelconque, firent un violent écart et jetèrent M. Bernard sur le mur d'une remise. Une pointe de fer fixée au mur entra dans l'oeil du malheureux, lui traversant le cerveau, et ressortit par en arrière de la tête. M. Bernard resta ainsi suspendu dans cette horrible position. Des voisins, qui le découvrirent, allèrent en toute hâte chercher un médecin, sans oser le délivrer. Le médecin constata en arrivant qu'il était impossible de sauver le malheureux et défendit même de le retirer de cette position avant de faire venir un prêtre, déclarant qu'il mourrait aussitôt qu'on le descendrait. Le prêtre arriva quelques instants plus tard et administra les derniers sacrements à la victime que l'on put alors délivrer. Bernard expira aussitôt. Le souvenir de cette horrible mort restera à jamais dans l'esprit de ceux qui en ont été témoins et qui ne peuvent en parler sans frémir. M. Bernard était un citoyen bien connu et bien estimé dans Saint-Dominique et ses environs.

LE SCANDALE DE QUEBEC

Toute une semaine de sensations. Fonctionnaires et témoins se gifflent. D'autres noms sont donnés. M. Mousseau toujours malade. On parle d'arrestations et de contre arrestations.

Québec, 3.—J.-S. Maloney, de l'agence des détectives Burns, l'un de ceux qui ont contribué le plus à faire tomber les accusés dans le piège, rend témoignage.

C'est le début d'une semaine qui sera palpitante d'intérêt et fourmillera d'incidents sensationnels.

Le témoin raconta comment on l'a chargé de s'assurer si réellement il était possible de corrompre quelques-uns des députés et des conseillers législatifs. Il a offert des pots de vin dans le but de libérer la chambre provinciale de quelques canailles. L'agence Burns devait recevoir cinquante mille piastres pour mener à bonne fin son travail.

A la séance du soir, Maloney a raconté dans le court et le long ses différents entretiens avec Mousseau. Mousseau lui déclara qu'il faudrait $2,000 à $2,500 pour adopter le fameux bill. Il lui donna un billet de $500 et promit de lui remettre les $2,000 une fois le bill adopté. C'est la seule fois qu'il ait donné lui-même de l'argent à Mousseau. Le 13 janvier dernier, son compagnon Hyland donna à Mousseau $400. C'était le premier versement d'une somme de $1,000 pour les services d'un conseiller législatif. Le reste serait payé après l'adoption du bill.

Le 15 janvier, Mousseau lui déclara que le conseiller législatif Devarennes demandait $5,000. Finalement, une entente fut conclue. On lui paierait $2,000 dont $1,000 comptant et le reste après l'adoption du bill.

* * *

Montréal, 3.—Le juge Charbonneau a émis ce matin un bref de mandamus ordonnant au juge Lanctôt de signer des mandats d'arrestations contre les membres de l'agence Burns ayant pris part au complot contre certains députés et conseillers législatifs.

M. Marcil, le plaignant, prétend que les détectives ont conspiré pour corrompre les membres de la législature. C'est un acte criminel passible de quatorze ans de pénitencier.

* * *

Québec, 4.—Un incident sensationnel s'est produit ce soir quand l'avocat général, Charles Lanctôt le bras droit du premier ministre, a gifflé et frappé M. Brenton A. MacNab, rédacteur en chef du journal accusateur. M. MacNab sortait du comité d'enquête quand il fut assailli. Il saisit son adversaire à la gorge et le poussa violemment contre le mur. M. Armand Lavergne, député de Montmagny, intervint ainsi que quelques journalistes et l'on sépara les combattants.

La colère de M. Lanctôt vient de ce que dans son témoignage M. MacNab a déclaré que Lanctôt était un de ceux à qui il donnerait de l'argent.

Le témoignage de M. Beck a donné matière à de fortes sensations. Plusieurs noms ont été mis en vedette. Il a raconté la conversation de M. Mousseau et du détective Hyland concernant les conseillers législatifs. On a appris que les honorables Turgeon, président du conseil, Pérodeau, Champagne et Gilman supportaient le bill. Immédiatement MM. Turgeon et Champagne donnèrent leur démission de membres du comité d'enquête. Ainsi que M. Pérodeau, ils furent de solennelle déclarations affirmant qu'ils n'avaient rien à faire avec le fameux bill. Le comité se trouva alors tellement amputé qu'il ne pouvait plus poursuivre son enquête. Le conseil devra nommer de nouveaux enquêteurs à sa prochaine réunion.

* * *

Québec, 4.—A la séance de ce soir, M. Charles Lanctôt qui, ce matin, a assailli et gifflé M. MacNab, directeur du *Daily Mail*, a fait des excuses. Elles ont été acceptées par M. MacNab.

* * *

Québec, 5.—Autre journée pleine de sensations. Ce sera une semaine dont le souvenir restera fortement gravé dans le souvenir de tous ceux qui suivent les débats de notre législature.

L'affaire Lanctôt-MacNab qu'on croyait enterrée a été ressuscitée par l'honorable Jean Prévost. Dans un discours nullement doucereux, plein de sarcasmes, le député de Terrebonne a dénoncé l'assaut de M. Charles Lanctôt, sommé de comparaître à la barre Il a demandé que Lanctôt fut de la chambre et d'y faire des excuses au président et aux députés pour la honte que son acte fait rejaillir sur la législature.

MM. Taschereau et Gouin croient que les excuses de M. Lanctôt doivent suffire. Au dire de M. Gouin, ce sont les suites d'une maladie récente qui ont fait perdre la tête à M. Lanctôt et l'ont porté à giffler M. MacNab. M. Sauvé, l'un des députés de l'opposition, condamne énergiquement la conduite de M. Lanctôt et rappelle la conduite de Sir Lomer Gouin à l'égard du journaliste nationaliste Olivar Asselin qui talocha M. Taschereau en 1909.

"Tout le monde pleure sur M. Lanctôt, dit sarcastiquement M. Prévost. Pleurez sur lui, filles de Jérusalem".

Demain, Sir Hugh Graham, propriétaire du *Star*, maître de toute la presse anglaise du soir, rendra témoignage. On s'attend à de nouvelles sensations. Il est aussi probable que le comité nommé pour s'enquérir de la santé de M. Mousseau fera demain son rapport.

* * *

Montréal, 6.—Après une brève consultation suivant l'examen de M. J.-O. Mousseau, chez ce dernier, 451 St Hubert, hier soir, les trois experts nommés par le comité d'enquête ont refusé de faire aucune déclaration. Les trois médecins, MM. Lebel, A. Simard et Leclerc sont repartis pour Québec par le train de 11.30 heures p.m. L'examen de l'ancien député de Soulanges a été fait en présence de trois autres médecins de Montréal, MM. Gagnier, Provost et Demartigny. Ce dernier a dit que M. Mousseau ne s'est pas rendu compte qu'on l'examinait, car dit-il, il était presque inconscient.

* * *

Montréal, 6.—Nous avons demandé à M. Olivar Asselin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont on a rapporté, hier, en chambre, l'altercation avec M. Taschereau, ce qu'il pensait de l'incident Lanctôt-MacNab, à la Législature. M. Asselin a répondu: "La seule opinion que j'émettrais si j'en avais le temps et si la chose en valait la peine, c'est que je ferais arrêter M. Lanctôt, mais je ne crois pas que je pourrais trouver un magistrat de police pour signer le mandat, car tous dépendent directement de M. Lanctot. Il ne serait pas moins intéressant d'aller à Québec pour faire établir s'il y a deux justices chez nous".

M. Asselin ajoute qu'il est très occupé pour le moment et qu'il ne peut songer actuellement à prendre aucune procédure. "Je pourrais cependant bien être moins occupé dans une quinzaine de jours", a déclaré M. Asselin en terminant.

* * *

Montréal, 6.—Le "Montreal Daily Star" dans une dépêche spéciale de Québec rapporte une entrevue de M. Beck au sujet de l'arrestation des détectives de l'agence Burns en ce moment témoins à l'enquête du scandale de la législature. M. Beck a déclaré ni plus ni moins qu'il avait en main des mandats d'amener contre MM. Mousseau, Bergevin et Bérard et qu'il en forcerait la mise en exécution si les détectives sont molestés. Ils sont partis de Montréal hier avec dans leurs poches, a déclaré M. Beck, parlant des détectives, des copies scellées de la résolution passée par la Législature leur accordant l'immunité. C'est moi qui leur ai envoyé ces copies après avoir lu la nouvelle du "Star" au sujet de la possibilité de leur arrestation.

Je le répète, je ferai émettre des mandats contre les trois membres si l'on tente d'arrêter les détectives.

Dès le commencement j'avais l'intention d'agir de cette manière, mais je ne voulais rien dévoiler aux journaux.

LA JUSTICE A SON TOUR

Frank Holt plaide coupable et le magistrat suspend sa sentence.

Frank Holt a été arrêté, vendredi soir, sous l'inculpation d'avoir aidé Krafchenko à s'échapper de sa prison et de l'avoir reçu sous son toit. Samedi matin, à la demande du représentant du procureur-général, il a été remis en liberté, l'exécution de la sentence prononcée contre lui demeurant suspendue. Il a dû fournir une caution de $250 en garantie de sa comparution à n'importe quel moment d'ici deux ans.

Holt logeait avec Westlake dans le bloc Burriss où fut arrêté Krafchenko.